

*Autofinancement des différents projets et programmes
et multiplication des bailleurs de fonds*

Les atouts majeurs du Maroc en matière d'énergies renouvelables



Page 3

Adoption par la Chambre
des représentants de
six textes de loi



Page 2

La propagation
de l'épidémie inquiète
le ministère de la Santé
Rupture du stock des premières doses



Page 4

PSOE et PP exhortent le
gouvernement Sanchez à renforcer
ses relations avec le Maroc
*Les journalistes arabes soutiennent le peuple
marocain dans sa lutte contre "la campagne hostile
que mène l'Espagne contre ses intérêts nationaux"*



Page 4

Le WAC prend le large
Le Raja stoppé net
*Benzarti parle de joueurs libérés
de pression et Chabbi appelle au
report du match contre le HUSA*



Page 31

Adoption par la Chambre des représentants de six textes de loi

La Chambre des représentants a adopté, mardi à l'unanimité, quatre projets de loi relatifs à l'exercice de la profession de la médecine, à la création de la Fondation de promotion des œuvres sociales au profit du personnel du département ministériel de la pêche maritime, ainsi qu'aux biens immeubles des collectivités territoriales et à l'état civil.

Lors de deux séances plénières présidées par Habib El Malki, président de la Chambre, l'institution législative a également adopté une proposition de loi relative au Code de la famille.

Le projet de loi N°33.21, modifiant et complétant la loi N°131.13 relative à l'exercice de la médecine, entend combler la pénurie en ressources humaines dans le secteur de la santé, enrichir le capital humain médical et augmenter le nombre de compétences médicales disponibles, indique un communiqué de la première Chambre. Ce projet vise également à reconsidérer les conditions qui empêchent le recrutement et l'attraction des compétences médicales étrangères et des compétences médicales marocaines résidant à l'étranger, et à garantir le droit au traitement et aux soins de santé conformément aux dispositions de la loi-cadre N°09.21 relative à la protection sociale, ajoute la même source.

La Chambre a également adopté le projet de loi N°93.17 portant création et organisation de la Fondation de promotion des œuvres sociales au profit du personnel du département ministériel de la pêche maritime.

Ce texte prévoit la création d'une fondation de promotion des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et des agents exerçant dans le département ministériel de la pêche maritime, ainsi qu'au profit des familles de ces catégories et des retraités du département, précise-t-on. En outre, ce projet entend promouvoir le volet social de ces catégories et améliorer les services prodigués pour répondre aux attentes de tous les travailleurs du secteur.

Lors de la même séance, la Chambre



des représentants a également adopté le projet de loi N°57.19 relatif au régime des biens immobiliers des collectivités territoriales. Ce texte, relève le communiqué, vise à faire des biens immeubles des collectivités territoriales un mécanisme d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes de développement et de la régionalisation avancée.

Il vise également la modernisation de la gestion du régime des biens immeubles publics et privés des collectivités territoriales, l'unification et la simplification des procédures administratives et des mesures relatives au foncier, et l'exonération des collectivités territoriales du paiement des taxes et redevances pour leurs différentes opérations immobilières à caractère local.

Dans le cadre de la discussion, le député(e)s se sont félicités de ce projet, eu égard à l'importance des biens immobiliers dans les ressources internes des collectivités territoriales, et leur rôle dans le développement local.

Ils ont été unanimes à reconnaître l'importance de ce projet pour moderniser la gestion du régime des biens immeubles, et en faire un levier pour asseoir la gouvernance et la transparence dans la gestion, attirer les investissements, et accompagner le processus de décentralisation dans le pays, poursuit le même source.

Ils ont également présenté un certain nombre d'observations concernant les défis relatifs à la mise en œuvre de ce texte législatif, tout en relevant certains manquements intéressant la gestion territoriale.

Quant au projet de loi N°36.21 relatif à l'état civil, il constitue l'une des composantes du programme national de modernisation de l'état civil, indique le communiqué de la première Chambre.

Ce texte vise à créer un système numérique reposant sur plusieurs piliers comme la plateforme numérique d'enregistrement des déclarations de l'état civil, le portail électronique de l'état civil, l'identifiant numérique civil et social, la signature électronique

des actes de l'état civil, et l'échange électronique de données d'état civil, outre le registre national d'état civil.

Lors de la deuxième séance plénière, a été adoptée une proposition de loi modifiant et complétant l'article 15 de la loi N°70.03 portant Code de la famille, transmise de la Chambre des conseillers.

Cette initiative législative vise à résoudre les problèmes des membres de la communauté marocaine à l'étranger et surmonter les difficultés qu'ils rencontrent à l'occasion de la conclusion de leurs contrats de mariage conformément à la loi locale de leur pays de résidence.

Ainsi, la disposition relative au dépôt de copies de ces contrats aux services consulaires marocains du lieu de conclusion du contrat a été maintenue, et une autre option concernant la possibilité de déposer des copies de ces contrats aux services consulaires marocains du domicile de la demanderesse ou du demandeur, afin de faciliter ces procédures, conclut le communiqué.

CSPJ, ministère public et Cour des comptes coordonnent leurs efforts en matière de lutte contre la corruption

Signature d'un mémorandum d'entente portant notamment sur la consécration du principe de reddition des comptes

Un mémorandum d'entente portant sur la lutte contre la corruption et la consécration du principe de reddition des comptes a été signé, mercredi à Rabat, entre le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), la présidence du ministère public et la Cour des comptes.

L'accord qui instaure un cadre de coopération entre les parties prenantes a été signé par le premier président de la Cour de cassation et président délégué du CSPJ, Mohamed Abdennabaoui, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, la présidente de

la Cour des comptes, Zineb El Adaoui, et le procureur général du Roi près cette Cour Brahim Ben Bih.

Au cours de la cérémonie de signature, l'accent a été mis sur l'importance de la coordination et la complémentarité entre les parties signataires, en vue de la moralisation de la vie et des affaires publiques et l'instauration des valeurs de transparence et d'intégrité, par le biais d'un échange d'informations et d'expertises ainsi que la qualification des ressources humaines.

C'est la première fois que les juridictions ordinaires et financières joignent leurs efforts sur des questions d'intérêt commun, s'est réjoui

Mohamed Abdennabaoui, expliquant que la mutualisation de leurs efforts a pour objectif de créer des passerelles de communication professionnelle afin d'atteindre l'efficacité dans la lutte anti-corruption.

Il a souligné, à cet égard, que les institutions de l'Etat sont appelées à activer les mécanismes juridiques, à développer leurs méthodes de fonctionnement et les moyens de coopération en vue de lutter contre la corruption, promouvoir la rectitude et moraliser la vie publique, en consécration des principes constitutionnels en rapport avec la bonne gouvernance.

Le président du ministère public,

El Hassan Daki, a de son côté affirmé que ce mémorandum d'entente intervient dans le cadre de l'implémentation des dispositions de la Constitution qui repose sur le principe de la coopération entre les pouvoirs sur la base du principe de reddition des comptes.

"Les institutions signataires œuvrent dans la complémentarité pour lutter contre toutes les formes de corruption", a-t-il déclaré, en plaidant pour le renforcement de l'échange des documents, les formations réciproques, la coordination totale et complémentaire entre les magistrats des deux juridictions.

"La signature de cette conven-

tion revêt une grande portée symbolique et constitue un acte plein de significations et de signaux sur la volonté d'instaurer un cadre général de coopération et de complémentarité entre les parties signataires", a assuré dans une déclaration à la MAP Zineb El Adaoui.

Le mémorandum a pour objectif de développer les expertises dans le cadre des recherches et des investigations, en plus de l'échange de documents et de données, a-t-elle dit, ajoutant qu'elle tend aussi à répondre aux aspirations du citoyen marocain et de l'opinion publique en termes de lutte contre l'impunité et de probité des acteurs publics.

Autofinancement des différents projets et programmes et multiplication des bailleurs de fonds

Les atouts majeurs du Maroc en matière d'énergies renouvelables

La crise diplomatique entre le Maroc et l'Allemagne aura-t-elle un impact sur les investissements en matière d'énergies renouvelables ? Oui, à en croire Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, qui a insinué l'existence de cet effet sans clairement l'expliciter. En réponse à une question orale posée par le groupe socialiste à la Chambre des conseillers sur l'impact des conflits diplomatiques avec nos partenaires européens sur leur participation dans le secteur de l'énergie, il a déclaré que les circonstances de la pandémie de Covid-19 additionnées à certaines problématiques à caractère politique et diplomatique ont certainement des conséquences. « Mais rien n'est gravé dans le marbre », a-t-il affirmé. Le Maroc dispose de plusieurs issues et bénéficie de nombreux et divers partenariats », a-t-il affirmé tout en précisant qu'actuellement 12 pays investissent dans le Royaume via 45 entreprises dont 5 marocaines et que des dizaines de pays et des centaines de sociétés cherchent à investir dans notre pays pour différentes raisons (position du Maroc au classement Doing Business, stabilité et sécurité, position géographique, facteurs climatiques).

Qu'en est-il vraiment de la présence allemande au Maroc dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ? « La coopération maroco-allemande remonte aux années 60. Notre pays a été considéré comme une priorité pour Berlin s'agissant de la coopération technique. Cette présence s'est concrétisée dans les années 90 avec le soutien à notre politique nationale ayant trait à la préservation de l'environnement. Il s'agissait d'un soutien institutionnel et juridique en plus de la gestion rationnelle des ressources naturelles (ressources hydrauliques, gestion des déchets, pollution industrielle...), nous a indiqué une source en sollicitant l'anonymat. Cet accompagnement s'est effectué grâce à la mise à disposition, par la Banque publique d'investissement KfW, de moyens financiers et de crédits à taux d'intérêt avantageux dans le cadre de la coopération financière allemande. La concertation avec la coopération allemande au développement durable par le biais de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, quant à elle, a permis la mise en place d'un réseau regroupant des experts aussi bien allemands que marocains.

Les deux pays ont conclu plusieurs accords dans ce sens. En 2012, il y a eu la mise en place de PAREMA, une plateforme centrale pour le dialogue politique institutionnalisé autour de la coopération énergétique entre les deux pays visant la transition énergétique, notamment en soutenant les efforts du Maroc dans ce domaine afin



d'assurer un avenir durable essentiellement basé sur les énergies renouvelables d'ici 2050. Les thèmes clés du PAREMA ont été le développement des sources de production d'énergie, notamment les énergies renouvelables, les interconnexions électriques, l'extension du réseau ainsi que la stabilité et l'intégration des marchés de l'électricité, l'implication et la coopération des acteurs économiques et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le PAREMA a été reconduit en 2016.

En 2019, un Partenariat énergétique bilatéral a été signé mettant en place quatre groupes de travail assistés par un secrétariat permanent des domaines clés de la sécurité énergétique du Maroc ainsi que la possibilité d'exportation de l'énergie solaire vers l'Europe.

L'ensemble de ces accords a permis de mettre en œuvre divers projets énergétiques, touchant en particulier les ouvrages d'hydroélectricité, les parcs éoliens, l'électrification décentralisée par systèmes solaires, ou encore les programmes d'appui à la vulgarisation en matière d'énergies renouvelables. « La présence allemande a été observée également au niveau de la région de Souss-Massa où la coopération allemande fournit un appui important. Cette présence dure depuis 40 ans et elle a permis la réalisation de plusieurs projets qui concernent en priorité la population locale », nous a révélé notre source. Et de poursuivre : « Dernièrement, la coopération allemande a joué un rôle important dans la conception et la finalisation du plan territorial de lutte contre le réchauffe-

ment climatique dans le Souss-Massa qui vise à atténuer l'impact des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, notamment en déterminant les moyens à mettre en œuvre localement ».

A combien s'élevaient les investissements allemands au Maroc ayant trait aux énergies renouvelables ? L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Götz Schmidt-Bremme, a déclaré, lors d'un atelier sur le thème "Le rôle des médias dans un futur renouvelable" organisé le 7 novembre 2019 à Rabat, que l'Allemagne a soutenu le Maroc à hauteur de plus de 8,5 milliards de dirhams pour la seule mise en place du Plan solaire national. A cela s'ajoutent, entre autres, les enveloppes financières pour la réalisation du programme éolien. Il a également révélé que deux milliards d'euros, soit près de 20 milliards de dirhams, ont été alloués à notre pays dans le cadre du soutien de la coopération étroite entre les deux pays en matière d'énergies renouvelables, d'eau et d'économie durable.

En juillet 2020, trois accords d'une enveloppe globale de 701,3 millions d'euros (7,7 milliards de dirhams) ont été paraphés par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, et l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Rabat, Götz Schmidt-Bremme. Ils ciblent les secteurs prioritaires de développement du Maroc, notamment la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le développement économique durable et la gestion des ressources en eau. Selon

le site d'information Hespres s'appuyant sur des données fournies par le ministère des Affaires étrangères allemand, les aides financières allemandes allouées au Maroc sont estimées à 1,4 milliard d'euros (soit 14,8 milliards de DH). Ces aides sont aujourd'hui gelées à cause de la crise diplomatique entre les deux pays. A noter que la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) demeurent des bailleurs bilatéraux qui apportent un soutien financier considérable au Royaume dans ses efforts de lutte contre les effets du changement climatique. Par ailleurs, la GIZ offre un appui important à notre politique nationale climatique.

Pourquoi l'Allemagne mise-t-elle tant sur le Maroc ?

Selon un document de Konrad Adenauer Stiftung, trois éléments conditionnent le partenariat énergétique maroco-allemand.

Premièrement, l'emplacement géographique avantageux dont est pourvu le Royaume qui bénéficie, en outre, d'un ensoleillement maximal et de conditions très favorables pour le développement de l'énergie éolienne.

Deuxièmement, de par sa position géostratégique au carrefour de deux continents et de son emplacement avantageux sur les routes commerciales mondiales, le Royaume est bien positionné pour jouer un rôle de hub régional.

Le troisième point, c'est la nécessité d'accompagner l'industrie dans son élan de transformation par une démarche participative qui inclut tous

les acteurs, en gardant l'esprit ouvert et en prenant en compte tous les aspects concernés. Pourtant, notre source estime que la coopération allemande est motivée par des raisons stratégiques. « Ces dernières années, la question du changement climatique et celle de la migration sont devenues stratégiques pour les pays de l'UE dont l'Allemagne. Ces derniers considèrent depuis 2012 le réchauffement planétaire comme une menace pour leur sécurité nationale. Ils soutiennent que la rareté des ressources comme l'eau potable ou les terres cultivables pourraient devenir des sources de conflit. Des risques qui peuvent provoquer des déplacements massifs de populations pouvant engendrer la déstabilisation de la paix et de la sécurité notamment dans des régions comme l'Afrique et le Moyen-Orient, nous a-t-elle expliqué. Et de conclure : « Et c'est pourquoi Berlin comme d'autres pays de l'UE tentent via plusieurs projets de participer aux efforts d'adaptation au changement climatique afin de contenir les menaces potentielles. Mais ces efforts s'avèrent insuffisants au regard de leur niveau de financement et de transfert des technologies. A ce propos, il faut noter que le Maroc finance, avec ses propres moyens, les mesures, programmes et autres projets en matière d'atténuation et d'adaptation. L'aide extérieure demeure limitée malgré les effets d'annonce dont ceux provenant de l'Allemagne. Ainsi, l'avenir des énergies renouvelables au Maroc est loin de dépendre de la contribution d'un bailleur de fonds unique ».

Hassan Bentaleb

La propagation de l'épidémie inquiète le ministère de la Santé

Rupture du stock des premières doses

Entre les ruptures de stocks des premières doses et le relâchement des citoyennes et citoyens, difficile d'affirmer que les mois à venir s'annoncent comme un long fleuve tranquille. L'évolution de la situation épidémiologique dans le Royaume dépendra fortement du sens des responsabilités de chacun. Mais force est de constater que, pour l'instant, on en est encore très loin. 690 mardi et 776 mercredi, le nombre de cas Covid+ recensés ces derniers jours a de quoi inquiéter l'exécutif. Au point de renforcer et durcir les mesures sanitaires ? C'est une éventualité qui n'a pas été écartée par le ministère de la Santé.

En effet, face à l'accélération de la propagation du Sars-Cov2 dans les régions les plus peuplées du Maroc, Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé, n'y est pas allé par quatre chemins. « Nous invitons les citoyennes et les citoyens à se conformer aux mesures restrictives qui sont importantes », a-t-il déclaré lors d'un point de presse, tout en affirmant que « le cas échéant, nous serions obligés de procéder au renforcement des restrictions, ce qui aurait un impact négatif sur plusieurs secteurs ». Sur l'économie, mais pas que.

La charge mentale d'un retour vers le passé pourrait avoir des ef-

fets dévastateurs et créer un fort sentiment d'injustice eu égard à la liberté accordée aux 9.116.132 personnes ayant reçu les doses du précieux antidote et détentrices du fameux et si prisé Pass sanitaire. Qui plus est si les autorités renforcent les mesures sanitaires à l'approche de l'Aïd Al Adha. Une telle décision trancherait avec le récent allègement, notamment la réouverture des frontières, mais elle aurait pour effet de freiner la propagation du nouveau coronavirus. En fin, si les mesures sont respectées. La gabegie de l'année dernière n'est pas de nature à rassurer, et la hausse des cas Covid+, quinze jours après l'Aïd, encore moins.

Mais le ministre de la Santé voit le verre à moitié plein. Certes, il y a eu une flambée de cas ces derniers jours, mais Khalid Aït Taleb a tout de même rappelé les progrès en matière de vaccination. « Ce sont des résultats très importants sur lesquels il faudrait capitaliser, dans le respect des mesures barrières sans lesquelles nous risquons une recrudescence », rappelle-t-il à qui veut l'entendre. Car il suffit de jeter un coup d'œil dehors pour être frappé du relâchement non dissimulé par les citoyennes et citoyens, alors que ce n'est vraiment pas le bon timing. Et pour cause, après avoir dominé l'Union européenne en début d'été, le variant



Delta (indien), serait en passe de devenir majoritaire au Maroc. Or, d'après les scientifiques, il est 60 à 70% plus contagieux que le variant britannique qui brillait déjà par son taux de contagiosité élevé.

Bref, on n'a vraiment pas besoin de ça. D'autant que le stock des premières doses est en rupture.

Les dernières doses livrées le samedi 19 juin (1 million) n'ont pas tenu bien longtemps. Au moment où l'on écrit ses lignes, il n'y a aucune visibilité concernant une prochaine livraison. Mais il est fort probable qu'une livraison du reliquat de la dotation Covax (650.000) atterrisse sur le tarmac

de l'aéroport Mohammed V de Casablanca, vers la mi-juillet. Une information à prendre avec des pincettes. En tout cas, à la date du jeudi 1er juillet, plus de 19 millions de doses ont été administrées dans le Royaume dont 9.993.673 premières doses.

C.E

PSOE et PP exhortent le gouvernement Sanchez à renforcer ses relations avec le Maroc

Les journalistes arabes soutiennent le peuple marocain dans sa lutte contre "la campagne hostile que mène l'Espagne contre ses intérêts nationaux"



Les deux grands partis politiques espagnols, à savoir le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le Parti populaire (PP) ont conjointement présenté, mardi, une proposition non législative devant la Commission des affaires étrangères du Congrès espagnol, dans laquelle ils exhortent le gouvernement de Pedro Sanchez à renforcer ses relations

avec le Maroc, notamment en matière de sécurité et d'immigration.

Selon l'agence espagnole Europa Press qui a relayé l'information, cette proposition a été approuvée, en recueillant 28 voix pour et sept contre, dont celles d'Unidas Podemos.

Cette proposition non législative vise à « renforcer les relations diplomatiques avec le Maroc, pour

une collaboration équilibrée, efficace, équitable et fiable, basée sur le bon voisinage, notamment dans les domaines liés à la sécurité, à la gestion des frontières, à la mobilité migratoire et aux politiques commerciales ».

Il convient de rappeler que les relations entre Rabat et Madrid se sont détériorées à cause des positions hostiles du gouvernement espagnol à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume, dont l'hospitalisation en catimini sur son territoire du chef des milices du Polisario sans en aviser les autorités marocaines tout en sachant que Brahim Ghali fait face à des accusations de torture, d'enlèvements et d'assassinats, notamment dans le cadre d'attaques terroristes perpétrées dans les années 70 et 80 ayant fait des centaines de victimes de nationalité espagnole.

Brahim Ghali est accusé également par un militant sahraoui de nationalité espagnole, Fadel Breica,

de torture, d'enlèvement et de séquestration. Celui-ci a réitéré ces derniers jours devant le juge de l'Audience nationale, Santiago Pedraz, ses accusations de torture par des membres du Front Polisario lors de son séjour dans les camps de Tindouf au sud de l'Algérie, et a approuvé la teneur de la plainte qu'il avait déposée contre le Polisario et son chef, Brahim Ghali.

Il a également affirmé devant le juge de l'Audience nationale qu'il avait été torturé pendant six mois dans une prison secrète du Front Polisario, désignant notamment Brahim Ghali comme étant le responsable, tout en affirmant que la torture est une pratique courante dans les camps de Tindouf, et ce avec la complicité du régime algérien.

Par ailleurs, le secrétariat général de l'Union des journalistes arabes a exprimé, dans un communiqué, son soutien total au peuple marocain dans sa lutte contre « la

campagne hostile que mène l'Espagne contre ses intérêts nationaux, en exploitant ses tribunes médiatiques ». L'Union arabe a fait également part de sa sidération quant à la position ambiguë du Parlement européen, dont s'est prévalu le gouvernement espagnol pour appuyer « le caractère colonial » qu'il avait déposée contre le Polisario et son chef, Brahim Ghali, et légitimer ainsi leur occupation.

Cette manifestation de soutien s'ajoute à l'élan de solidarité au Maroc dans le monde arabe et intervient quelques jours après la résolution du Parlement arabe, qui a dénoncé l'implication du Parlement européen dans un différend bilatéral entre Rabat et Madrid. L'instance législative arabe a appelé à ouvrir le dossier des villes marocaines de Sebta et Mellilia et des îles marocaines occupées, pour régler cette situation qui relève de l'ère coloniale.

M.T

Nasser Bourita salue le rôle du Danemark dans le renforcement des relations entre le Maroc et l'UE

Jeppe Kofod : Les politiques structurelles adoptées par le Maroc en ont fait un modèle de réussite dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a salué, mercredi à Rabat, le rôle joué par le Danemark dans le renforcement de la relation entre le Maroc et l'Union européenne (UE).

Dans un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre danois des Affaires étrangères, Jeppe Sebastian Kofod, il a mis en exergue l'importance qu'accorde le Danemark aux relations de l'UE avec le sud de la Méditerranée. « Cette visite s'inscrit dans un contexte où les relations entre le Maroc et le Danemark connaissent une dynamique positive à tous les niveaux », a-t-il souligné, notant que les deux pays ont tenu un dialogue politique très fructueux durant l'année écoulée sur des sujets bilatéraux et régionaux.

Les dernières années ont enregistré une évolution positive des investissements danois au Maroc et des échanges commerciaux entre les deux pays, a-t-il relevé, précisant que les deux parties ont décidé de développer davantage ces domaines.

Cette visite a été l'occasion de souligner le soutien mutuel des deux pays dans les fora internationaux, notamment au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU où le Maroc appuiera la candidature danoise pour un siège au sein de l'instance décisionnelle onusienne tandis que le Danemark appuiera celle du Maroc, a dit Nasser Bourita.

« Nous avons évoqué l'expérience marocaine dans la lutte

contre le terrorisme et l'extrémisme conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI », a dit Nasser Bourita, relevant que l'accent a été mis sur les aspects religieux, économique et sécuritaire, ainsi que sur les moyens de coordonner aux niveaux régional et international pour lutter contre ce fléau.

La question migratoire a également été évoquée avec la vision claire du Royaume quant à ce phénomène complexe, qui doit être pris en considération dans l'ensemble de ces aspects, a-t-il conclu. A signaler également que, lors d'une rencontre avec le chef du gouvernement, le chef de la diplomatie danoise a salué, mercredi à Rabat, l'efficacité des politiques structurelles adoptées par le Maroc, lesquelles ont fait du Royaume un « modèle de réussite » dans la région. Jeppe Kofod a souligné que ces politiques « ont fait du Maroc un modèle de réussite dans la région aux niveaux politique, économique et social, ainsi que dans le domaine de la préservation de l'environnement ».

Le ministre danois a également mis en avant la forte implication du Maroc dans le développement des énergies renouvelables et la promotion du développement durable, autant de dossiers qui offrent de larges perspectives de coopération.

Il a aussi exprimé la disposition de son pays à accompagner et coopérer avec le Maroc dans le cadre de programmes tripartites au profit de l'Afrique.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont salué la qualité des relations d'amitié maroco-danoises



et le rapprochement des points de vue sur un ensemble de questions internationales d'intérêt commun, telles que la lutte contre le changement climatique, le soutien au développement durable, la diffusion de la culture de coexistence, de tolérance et de coopération entre les peuples, outre la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de crime organisé et de terrorisme.

Les deux responsables ont également exprimé leur aspiration à hisser la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays au niveau de leurs bonnes relations politiques. Dans ce cadre, ils ont passé en revue les moyens d'encourager les investissements, de renforcer les partenariats entre les opérateurs

économiques respectifs et d'élargir la coopération bilatérale pour englober de nouveaux domaines prometteurs.

Les entretiens ont également porté sur le dossier de la coopération tripartite au profit des pays africains amis et le chef du gouvernement a passé en revue l'expérience marocaine pionnière dans ce domaine et les efforts entrepris par le Royaume dans le cadre de la politique africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin de soutenir et d'accompagner le développement économique et social dans le continent, à travers des investissements d'envergure dans les secteurs économiques les plus importants, et des programmes de renforcement des compétences et

de transfert des expertises.

Il s'agit également de renforcer la bonne gouvernance, d'optimiser le niveau de l'encadrement religieux et de promouvoir les valeurs islamiques de tolérance et de coexistence.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Danemark au Maroc et des membres de la délégation accompagnant le ministre danois des Affaires étrangères, a également abordé un ensemble de questions d'intérêt commun, notamment l'approche adoptée par les deux pays pour faire face à la pandémie de Covid-19 et pour limiter ses répercussions, relève le communiqué, ajoutant que Sebastian Kofod a salué à cet égard la gestion réussie du Royaume de cette pandémie.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a rappelé les mesures anticipatives prises par le Maroc grâce aux Hautes orientations Royales, qui ont permis, dans le cadre d'une mobilisation interne globale, de maîtriser la propagation de l'épidémie, de réduire ses répercussions économiques et sociales, d'accompagner les secteurs économiques, de soutenir les entreprises et les couches sociales affectées par la pandémie, et de lancer une large campagne nationale de vaccination qui a bénéficié jusqu'à présent à près de 10 millions de citoyens et citoyennes.

Il s'agit également de poursuivre le lancement de la mise en œuvre des réformes majeures, d'un plan ambitieux de relance économique, en plus du chantier de la généralisation de la protection sociale.

L'ambassadeur de Chine à Rabat souligne l'excellence des relations bilatérales

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Maroc, Li Changlin, a souligné, mercredi à Rabat, l'excellence des relations politiques entre les deux pays, insistant sur la nécessité de renforcer le partenariat économique.

« Les relations politiques entre la Chine et le Maroc sont excellentes », a déclaré le diplomate à la presse, au cours d'une cérémonie commémorative du centenaire du Parti communiste chinois (PCC), soutenant que les deux pays partagent « une approche commune » concernant les grands dossiers internationaux.

Le Maroc et la Chine « militent pour le multilatéralisme et le principe de non ingérence dans les affaires intérieures des pays

tiers », au même titre qu'ils « sont très attachés à la souveraineté nationale, à l'intégrité territoriale et au droit au développement », a-t-il explicité.

La célébration de cet anniversaire est une occasion de dresser un bilan de la coopération bilatérale entre la Chine et le Maroc, a noté le diplomate chinois, rappelant la visite « historique » effectuée, en 2016, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Chine, au cours de laquelle le Souverain et le président Xi Jinping avaient signé une déclaration conjointe ayant trait à l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux pays.

Cette visite a donné « une forte impulsion » à la coopération bilatérale, les contacts

se sont intensifiés depuis lors et le volume des échanges commerciaux s'est renforcé, a-t-il fait remarquer.

« Les relations sont au beau fixe », s'est-il réjoui, mettant l'accent sur la construction d'un partenariat économique « plus fort », surtout dans le domaine de l'industrie manufacturière, rappelant à cet effet l'important investissement de 350 millions d'euros effectué par une entreprise chinoise dans son unité industrielle à Kénitra.

Dans une allocution de circonstance, Li Changlin avait indiqué que la coopération entre les deux pays « ne cesse de gagner en largeur et en profondeur », estimant que la solidarité affichée face à la pandémie de Covid-19 « en est la parfaite illustration ».

Il a réitéré la disposition de la partie chinoise à travailler en synergie avec les autorités marocaines sur l'intensification et la diversification des axes de coopération, en vue de hisser à un niveau plus élevé le partenariat bilatéral stratégique, dans l'intérêt des deux peuples respectifs.

La cérémonie commémorative, qui s'est tenue à l'ambassade de Chine à Rabat, a été marquée par l'organisation d'une exposition itinérante internationale sous le thème « Le Parti communiste chinois, 100 ans d'histoire », en présence d'un parterre d'officiels marocains et d'imminentes personnalités nationales, dont des dirigeants politiques, des académiciens et des opérateurs économiques.



L'UE espère relancer le tourisme



L'UE espère relancer un tourisme figé par la pandémie de coronavirus avec un pass sanitaire pour les voyageurs, malgré des campagnes de vaccination inégales et la menace du variant Delta qui a provoqué mercredi en Russie un nouveau record de décès.

Vacciné, guéri ou testé négatif à la Covid-19, il faudra à partir de jeudi montrer patte blanche pour franchir les frontières européennes, en utilisant le nouveau "pass sanitaire" désormais

indispensable pour voyager dans 33 pays du Vieux continent, même si les règles d'entrée et de sortie varient selon les destinations.

Ce précieux sésame devrait donner une bouffée d'oxygène à l'industrie du tourisme, mise à genoux par la pandémie: selon l'ONU, l'effondrement du tourisme international pourrait entraîner une perte de plus de 4.000 milliards de dollars pour le PIB mondial sur les années 2020 et 2021, soit une fois et demie le PIB français.

Les taux de vaccination étant inégaux, avec moins de 1% de la population vaccinée dans certains pays et plus de 60% ailleurs, le rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) publié mercredi relève que les pertes touristiques sont plus importantes dans les pays en développement.

A Paris, les premiers touristes américains ont réinvesti les lieux prisés par les voyageurs étrangers: Montmartre, le Sacré-Coeur, la Tour Eiffel...

"C'est incroyable! On voulait revenir depuis l'année dernière mais comme les frontières étaient fermées (...). On est très, très heureux d'être ici, c'est comme prendre un bol de culture et ça nous avait vraiment manqué", a confié Padmini Pyapali, une ingénieure au nombre de ces "revenants".

Les dernières restrictions ont sauté mercredi en France avec la fin des jauges dans les cinémas, restaurants ou magasins. Pour tous les événements rassemblant plus de 1.000 personnes y compris les salons, congrès et foires désormais sans jauge, le pass sanitaire

sera exigé.

Mais les inquiétudes montent quant à une possible quatrième vague de Covid-19 après l'été, si la vaccination continue de plafonner, alors que le variant Delta représente déjà "20% des nouveaux diagnostics", selon le ministre français de la Santé, Olivier Véran. La moitié de la population a reçu une première dose (33,7 millions).

Identifié d'abord en Inde, le variant Delta, beaucoup plus contagieux, est désormais présent dans au moins 85 pays, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Et surtout en Russie, qui a enregistré mercredi un record de décès quotidiens dus au coronavirus pour la deuxième journée consécutive, avec 669 morts ces dernières 24 heures.

Dans ce contexte, le président Vladimir Poutine a appelé ses concitoyens hésitant à se faire vacciner contre le coronavirus à écouter "les experts" et non les rumeurs, lors de sa grand-messe annuelle télévisée. Il s'est toutefois dit opposé à toute obligation vaccinale à l'échelle nationale.

La campagne vaccinale, lancée en décembre à grand renfort de propagande autour du Sputnik V, l'injection phare de Moscou, n'a pour l'instant convaincu que 23 des 146 millions de Russes, sur fond de méfiance généralisée.

La Russie est le pays européen le plus endeuillé par la Covid-19 avec 134.545 morts selon les chiffres du gouvernement et 270.000 morts selon l'agence des statistiques Rosstat, qui en a une définition plus large.

Malgré cette flambée des cas, le quart de finale de l'Euro de foot (Suisse-Espagne), se tiendra bien vendredi à Saint-Petersbourg, selon les organisateurs. Et ce, alors que quelque 300 supporters finlandais rentrés après avoir assisté à l'Euro dans cette ville ont été testés positifs.

Le vaccin développé par le laboratoire allemand CureVac n'est efficace qu'à 48% pour prévenir la Covid-19, un taux bien plus faible que les autres vaccins à ARN messenger, qui rend incertain l'avenir de ce produit déjà commandé en masse par l'Union européenne.

La pandémie a fait au moins 3.940.888 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi.

En Corée du Nord, officiellement épargnée par l'épidémie, le dirigeant Kim Jong Un a limogé plusieurs hauts responsables en raison d'un "grave incident" lié à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Ces responsables ont "causé un grave incident qui provoque une

énorme crise pour la sécurité de la nation et de son peuple", a déclaré M. Kim lors d'une réunion du politburo, cité par l'agence officielle KCNA. L'agence n'a fourni aucun détail sur le nombre de personnes limogées ni sur les faits qui leur sont reprochés.

A la tête d'un pays au système de santé défaillant, Kim Jong Un avait décidé de fermer en janvier 2020 les frontières afin d'empêcher une propagation du coronavirus apparu chez son voisin chinois.

En Australie, confrontée au variant Delta, Alice Springs, située dans l'immense et désertique arrière-pays, est devenue mercredi la cinquième ville du pays à être confinée alors que la population ne cache pas sa colère face à la lenteur de la campagne de vaccination.

Et en Asie où le variant Delta progresse, la Thaïlande s'appretait à rouvrir jeudi l'île paradisiaque de Phuket aux touristes internationaux, alors que le royaume a enregistré mercredi son pire bilan quotidien depuis le début de la pandémie de Covid-19 avec 53 morts.

Les cas Covid ont recommencé à augmenter en Europe après dix semaines de recul

Les cas de Covid-19 ont recommencé à augmenter la semaine dernière en Europe après dix semaines consécutives de recul, a annoncé jeudi la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre un risque de nouvelle vague.

"Il y aura une nouvelle vague dans la région européenne, sauf si nous restons disciplinés", a affirmé le directeur de l'OMS Europe Hans Kluge lors d'un point de presse en ligne.



Des taux de vaccination inégaux, avec moins de 1% de la population vaccinée dans certains pays et plus de 60% ailleurs

Un nouveau Premier ministre pour tenter de sauver ce qui peut l'être en Algérie

Le ministre algérien des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a été désigné mercredi Premier ministre, à la suite des récentes élections législatives marquées par une abstention historique, au moment où le pays traverse une grave crise socio-économique.

"Conformément aux dispositions de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé Aïmene Benabderrahmane comme Premier ministre", selon un communiqué de la présidence.

"Il est chargé de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour former le gouvernement dès que possible", ajoute le communiqué.

M. Benabderrahmane, 54 ans, occupait le fauteuil de grand argentier depuis un remaniement ministériel en juin 2020, après avoir été gouverneur de la Banque d'Algérie à partir de novembre 2019.

"Vous êtes qualifié pour la tâche à venir car ce qui nous attend est lié aux affaires économiques et sociales, et donc financières", a expliqué le président algérien Abdelmadjid Tebboune, qui lui a souhaité "de réussir comme vous avez réussi au poste de ministre des Finances".

À ce poste, M. Benabderrahmane a eu à faire face à une crise des liquidités et à la dépréciation du dinar.

Né le 30 août 1966 à Alger, le nouveau Premier ministre est relativement peu connu et sans grande expérience politique. Ce technocrate au visage rond, au crâne dégarni et à la fine moustache, est licencié en droit et diplômé de l'École nationale d'administration (ENA) d'Alger et de l'École des impôts de Clermont-Ferrand (centre de la France).

Depuis 1991, il a fait toute sa carrière aux finances, dans l'administration fiscale et à la banque centrale.

Son nom était mentionné parmi les favoris pour succéder à Abdelaziz Djerad.

Donné partant ces derniers jours, M. Djerad n'a pas réussi à redresser la



première économie du Maghreb et la quatrième d'Afrique, qui repose essentiellement sur la rente pétrolière (plus de 90% de ses recettes extérieures).

En fonction depuis décembre 2019, M. Djerad, 67 ans, avait présenté sa démission et celle de son gouvernement après les législatives anticipées du 12 juin. Le président Tebboune l'avait chargé de gérer les affaires courantes.

Le chef de l'Etat l'a remercié pour avoir dirigé le gouvernement "dans des conditions difficiles", notamment en raison de la crise sanitaire.

Mais il n'avait pas caché ses critiques à l'encontre de M. Djerad, exprimant publiquement son insatisfaction devant l'inaction du gouvernement.

M. Benabderrahmane aura pour tâche prioritaire de former le gouvernement afin d'exécuter la "feuille de route" du président Tebboune, avant

des élections locales prévues à l'automne. M. Tebboune a exigé que le gouvernement soit "formé d'ici une semaine".

Le Premier ministre désigné est chargé de "mettre en oeuvre efficacement le programme de renaissance du président de la République qui permettra à l'Algérie de réaliser le démarrage économique souhaité", a-t-il détaillé.

Il devra choisir son équipe parmi les partis arrivés en tête lors des dernières élections: le Front de libération nationale (FLN), ex-parti unique et principale formation du Parlement sortant, et ses alliés, ainsi qu'un groupe d'indépendants qui se sont ralliés au président Tebboune.

En revanche, le principal parti islamiste, le Mouvement de la société de la paix (MSP), arrivé troisième aux élections, ne participera pas au nouveau

gouvernement, faute d'avoir obtenu satisfaction sur la nomination de ses ministres.

Après avoir réprimé le mouvement anti-régime du Hirak, le pouvoir est déterminé à reprendre la main, mais en ignorant les revendications de la rue: Etat de droit, transition démocratique, souveraineté populaire, justice indépendante.

"Retour à la case départ", a réagi Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH): "Du programme de l'ex-président déchu) Bouteflika on arrive au programme de Tebboune qui visiblement est décidé à aller jusqu'au bout de sa +feuille de route+ malgré son échec confirmé lors de trois consultations électorales".

Le régime est ébranlé par une profonde crise politique depuis le soulève-

ment populaire de février 2019, comme en témoignent les taux d'abstention record des trois précédents scrutins nationaux (présidentielle de 2019, référendum constitutionnel de 2020 et législatives de 2021).

En outre, l'économie algérienne est lourdement et durablement impactée par la baisse des prix des hydrocarbures et les effets de la pandémie de Covid-19.

Ainsi le géant pétrolier algérien Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'export en baisse de 39% par rapport à l'année précédente à cause de la pandémie de coronavirus, selon l'agence officielle APS.

Enfin, les autorités doivent faire face à une multiplication des conflits sociaux, alimentés par un taux de chômage élevé (15%) et une paupérisation de larges franges de la société.

Donald Rumsfeld, l'homme de la guerre en Irak, est mort

Donald Rumsfeld, ancien faucon et chef du Pentagone sous George W. Bush, architecte controversé de la guerre d'Afghanistan et de l'invasion de l'Irak, un conflit dont l'enlèvement lui a finalement coûté son poste, est décédé à 88 ans.

Ancien pilote de l'aéronavale, M. Rumsfeld a été le ministre de la Défense de deux présidents --Gerald Ford et George W. Bush-- à deux époques très contrastées: la Guerre froide et les années de la "guerre contre le terrorisme" lancée par M. Bush.

Donald Rumsfeld a conduit la guerre en Afghanistan à l'automne 2001, après les attentats du 11-Septembre, et a supervisé l'invasion de l'Irak en 2003.

Son image est aussi restée associée

au scandale de la prison d'Abou Ghraïb, révélé en avril 2004. Des photos de prisonniers irakiens torturés et humiliés par des militaires américains avaient provoqué une indignation mondiale.

M. Rumsfeld avait alors offert une première fois sa démission à George W. Bush, qui l'avait refusée.

"Il restera peut-être dans l'Histoire pour ses réalisations extraordinaires au cours de six décennies de service public" mais "ceux qui le connaissent le mieux" se souviendront "de son amour indéfectible pour sa femme Joyce, sa famille et ses amis et de l'intégrité qu'il a apportée à une vie dédiée à son pays", ont déclaré mercredi ses proches dans un communiqué, sans indiquer les causes de sa mort.

L'ancien secrétaire à la Défense est décédé à Taos, dans l'Etat du Nou-

veau-Mexique.

"Les Etats-Unis sont plus sûrs" grâce à Donald Rumsfeld, a salué l'ancien président George W. Bush.

"Nous pleurons un fonctionnaire exemplaire, un homme très bon", a-t-il ajouté.

Avocat d'une Amérique forte et sans état d'âme face aux risques terroristes, le rapide renversement du régime des talibans en Afghanistan lui avait donné une forte stature au sein de l'administration Bush et relégué dans l'ombre le département d'Etat et son responsable Colin Powell.

Mais sa réputation avait été ternie par l'enlèvement de l'armée américaine en Irak, qui lui coûtera finalement son poste en 2006, à l'âge de 74 ans.

Il était notamment critiqué pour ne pas avoir prévu de plan pour l'après-guerre et avoir mal évalué le

nombre de troupes américaines nécessaires pour occuper l'Irak.

Au final, tout comme l'ancien vice-président Dick Cheney, dont il était très proche, M. Rumsfeld est resté l'un des visages les plus impopulaires de la présidence Bush.

Connu pour sa combativité mais aussi ses nombreuses gaffes, il affichait une assurance qui confinait parfois à l'arrogance et qui l'avait rendu impopulaire parmi les militaires et dans le monde politique.

Il avait ainsi suscité des grincements de dents en rangeant l'Allemagne et la France dans "la vieille Europe" et avait embarrassé le Premier ministre Tony Blair en envisageant de combattre en Irak sans les Britanniques.

Avant de diriger le Pentagone de 2001 à 2006, Donald Rumsfeld avait

occupé ce poste de 1975 à 1977. La première fois, il était le plus jeune ministre de la Défense, et à son retour en 2001, il était devenu le plus âgé.

Riche industriel, il avait été rappelé par George W. Bush pour notamment doter les Etats-Unis d'un système de défense antimissile.

"Ces six ans, cela représente un certain temps. Cela me rappelle la déclaration de Winston Churchill: +J'ai profité grandement des critiques et à aucun moment je n'en ai manqué+", avait-il déclaré en 2006.

Champion de lutte, il fut jeune représentant au Congrès, puis ambassadeur américain à l'Otan (1973-1974), avant d'être secrétaire général de la Maison Blanche sous Gerald Ford (1974-75) et candidat à l'investiture du parti républicain pour la présidentielle de 1988.

Xi Jinping fait vibrer la fibre nationale pour les 100 ans du PCC

"Le peuple chinois s'est levé" et sa "renaissance" après plus d'un siècle de sous-développement et d'invasions est "irréversible": le président Xi Jinping a usé de forts accents patriotiques jeudi lors du centenaire du Parti communiste.

Le temps où les Chinois "pouvaient être foulés aux pieds, où ils souffraient et étaient opprimés est à jamais révolu", a-t-il lancé depuis la porte Tiananmen à Pékin, d'où son lointain prédécesseur Mao Tsé-toung proclama la République populaire en 1949.

Après des allusions aux guerres de l'Opium, au colonialisme occidental et à l'invasion japonaise (1931-1945), Xi Jinping a loué le Parti communiste chinois (PCC) pour avoir permis l'augmentation du niveau de vie et restauré la fierté nationale.

"Le peuple chinois ne permettra jamais à des forces étrangères de l'intimider, de l'opprimer ou de l'asservir. Quiconque s'y risquerait sera anéanti devant une Grande muraille d'acier édifiée par 1,4 milliard de Chinois", a-t-il mis en garde.

Devant une foule de jeunes et de membres du Parti réunis sur la place Tiananmen, il a célébré la sortie de centaines de millions de personnes de l'extrême pauvreté.

"La grande renaissance de la nation chinoise est entrée dans un processus historique irréversible", s'est-il félicité, adressant un signal à Washington, qui décrit régulièrement Pékin comme un rival politique et économique.

"La Chine se mue progressivement en superpuissance. Xi Jinping envoie un message fort à l'Occident: toute tentative de juguler la Chine est vouée à l'échec", estime Willy Lam, professeur à l'Université chinoise de Hong Kong.

Fondé par une poignée de militants en juillet 1921 dans un Shanghai encore divisé en concessions étrangères, le PCC dirige sans par-



tage la Chine, qu'il entend continuer à imposer sur la scène internationale.

Jeudi matin, 100 coups de canon ont été tirés depuis la place Tiananmen pour marquer le centenaire. La patrouille acrobatique de l'armée de l'air a survolé Pékin, traçant des gerbes rouges, jaunes et bleues.

"C'est grâce au Parti qu'on a une telle société et que (le pays) a pu se développer rapidement. On doit le remercier", a affirmé à l'AFP un étudiant de 19 ans, Li Luhao, présent sur la place Tiananmen.

"Quand j'étais petit, il y avait des coupures de courant chaque nuit", a déclaré M. Wang, un Pékinois. "Nourriture, vêtements, éducation, transports... Tout est mieux aujourd'hui", détaille-t-il, mettant cela au crédit du PCC.

Le centenaire du Parti fait l'objet depuis des mois d'une intense

campagne de propagande, qui insiste notamment sur la maîtrise de Covid-19, quasiment éradiquée en Chine dès le printemps 2020.

Les médias officiels mettent cette victoire contre l'épidémie sur le compte du système autoritaire en vigueur, par contraste avec le chaos épidémique des démocraties occidentales.

Rares sont les voix qui s'élèvent pour contester le bilan du régime, lequel a accru sa répression de la dissidence sous Xi Jinping, arrivé fin 2012 à la tête du Parti - et donc du pays.

Le PCC "cherche à lier sa survie à celle de la Chine et du peuple chinois, afin d'établir sa légitimité historique au profit des futurs dirigeants" du pays, estime Wu Qiang, ex-professeur de science politique à l'Université Tsinghua de Pékin, démis après avoir soutenu la contestation à Hong Kong.

Sans surprise, les dizaines de

millions de morts des campagnes hasardeuses de Mao, du Grand bond en avant (1958) à la Révolution culturelle (1966), ne sont pas abordés à l'occasion du centenaire.

Fort d'une croissance phénoménale durant les 40 dernières années, le PCC peut s'enorgueillir d'avoir tiré le pays du sous-développement. Mais les dirigeants doivent faire face au ralentissement économique mondial, aux défis climatiques et au vieillissement de la population.

À l'international, entre Covid, traitement des Ouïghours et menaces contre Taïwan, l'image de la Chine s'est dégradée dans nombre de pays occidentaux, selon une étude publiée mercredi par le centre de recherche américain Pew.

Les célébrations du centenaire surviennent aussi un an tout juste après l'imposition par Pékin d'une loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, laquelle a considérablement

réduit l'opposition politique dans l'ex-colonie britannique.

La semaine dernière, le principal organe pro-démocratie hongkongais, le quotidien Apple Daily, a été contraint de fermer après le gel de ses actifs.

Jeudi marque également le 24e anniversaire de la rétrocession du territoire à la Chine -- une date qui fait habituellement l'objet de manifestations anti-Pékin.

La police hongkongaise a interdit cette année tout rassemblement de plus de quatre personnes au nom de Covid. Elle mobilise plus de 10.000 officiers, soit un tiers de ses effectifs, pour faire respecter l'interdiction.

Mais le calme régnait jeudi, la seule manifestation visible étant un groupe de quatre militants d'un parti pro-démocratie, rassemblés à proximité de la cérémonie officielle organisée en l'honneur de la rétrocession.

Dix morts dans un massacre attribué aux ADF à Beni



Dix personnes ont été tuées dans la nuit de mercredi à jeudi à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, dans une attaque des Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé affilié, selon les Etat-Unis, au groupe jihadiste Etat islamique (EI), a-t-on appris auprès de l'armée congolaise.

"Cette nuit, il y a eu une attaque des ennemis ADF, on a perdu une dizaine de civils", a déclaré à l'AFP le lieutenant Anthony Mualushayi, porte-parole de l'armée dans la région.

Un correspondant de l'AFP a vu dix corps de victimes à la morgue de l'hôpital général de Beni, dans la province du Nord-Kivu.

Des habitants en état de choc n'osaient pas faire de déclarations dans le quartier Rwangoma dans le sud-est de la ville où l'attaque s'est produite.

Des jeunes en colère ont défilé avec le corps d'une des victimes dans la ville, scandant des slogans hostiles à l'armée et à l'état de siège décrété depuis le 6 mai par le président congolais Félix Tshisekedi.

Cette décision exceptionnelle en vigueur dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri a pour objectif de mettre un terme aux activités des groupes armés qui menacent quotidiennement les civils.

Beni et ses environs sont la cible depuis 2013 du groupe ADF, responsable d'une série de massacres qui a fait au moins 6.000 morts, d'après un décompte de l'épiscopat congolais.

Les ADF sont des rebelles musulmans ougandais qui ont fait souche depuis plus de 25 ans dans l'Est congolais.

La triple crise colombienne



Alors que les États-Unis et d'autres économies avancées reviennent à la normale, la Colombie a signalé son plus grand nombre de cas et de décès de Covid-19 à ce jour au cours de la dernière semaine de juin. Depuis début mai, le pays enregistre un décès par Covid-19 pour 100.000 personnes par jour, soit trois fois le taux de l'Inde.

Pendant ce temps, des tensions sociales ont éclaté dans les villes colombiennes. Début mai, des milliers de manifestants – dont beaucoup de jeunes – ont imposé le retrait d'un projet de réforme fiscale et la démission subséquente du ministre des Finances. Plus tard, S&P Global Ratings a abaissé la note des obligations colombiennes de BBB- à BB+, en dessous de la note d'investissement, affaiblissant les chances du pays de rétablir la viabilité budgétaire. Cette triade – Covid-19 sans relâche, troubles sociaux et crise fiscale – n'est pas unique à la Colombie. De nombreuses autres économies en développement et émergentes, en particulier en Amérique latine, sont confrontées à un ensemble de problèmes similaires, l'aggravation de l'un pouvant exacerber les autres.

Or il ne s'agit pas d'une crise latino-américaine traditionnelle avec des solutions technocratiques. Les manifestants s'en éloignent et exigent un changement du système politique.

Au Chili, les indépendants et les étrangers pourront l'emporter dans la rédaction d'une nouvelle Constitution. Et au Pérou, Pedro Castillo, un ancien instituteur de gauche qui prône la nationalisation des actifs stratégiques, semble avoir secoué l'ensemble de l'établissement politique en remportant l'élection présidentielle du 6 juin. Malheureusement, le mécontentement à l'égard de la politique traditionnelle entraîne une vague de populismes démagogiques.

En Colombie, les émeutes, les ma-

nifestations et les grèves durent depuis deux mois. Bien que le soutien populaire aux marches et aux manifestations ait commencé à décliner, il est clair que la population désapprouve le système politique. Un récent sondage a indiqué que 71% des Colombiens ne s'identifient à aucun des partis politiques existants du pays.

La direction du changement politique en Colombie reste incertaine et dépendra de l'évolution de chacun de ses trois problèmes. Sur le front de la pandémie, l'effort de vaccination a démarré lentement en raison de retards d'approvisionnement, mais s'accélère finalement, avec environ 12 millions de doses (une pour quatre Colombiens) administrées à ce jour. Au rythme actuel, 60% de la population pourrait être vaccinée d'ici octobre 2021. Mais les coûts élevés des blocages en cours signifient que l'économie sera relancée bien avant cette date.

L'explosion sociale est également liée à la pandémie et à son impact économique. Selon le Département administratif national des statistiques, près de 5% de la population – 2,1 millions de Colombiens – sont sortis de la classe moyenne pendant la pandémie. Et 2,7 millions de plus qui étaient déjà pauvres ou vulnérables sont maintenant démunis. Le premier groupe est frustré et déçu, et le second est désespéré et mécontent.

Aux tensions sociales s'ajoute la situation des femmes et des jeunes. Le nombre de femmes employées a diminué de 15% pendant la pandémie (contre une baisse de 6% pour les hommes). Les fermetures et les fermetures d'écoles ont gardé de nombreuses femmes à la maison – où la violence domestique a augmenté – et la pandémie a frappé des secteurs dans lesquels beaucoup d'entre elles travaillent, comme les services, particulièrement affectés. Pendant ce temps, 27% des

jeunes de 14 à 28 ans – dont deux tiers de femmes – ne travaillent ni n'étudient.

Les blocages de routes critiques, y compris celles menant à Cali et au port pacifique de Buenaventura, ont encore aggravé l'économie. Fedesarrollo, un groupe de réflexion indépendant, évalue jusqu'à présent le coût des grèves à 0,6% du PIB, tandis que les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 5,4% en mai, en raison de ruptures d'approvisionnement.

Les négociations entre le gouvernement et les représentants du comité de grève ont été suspendues début juin. La liste de revendications de ce dernier qui comprend une aide au revenu équivalente à un salaire minimum pour les 42,5% de la population vivant actuellement en dessous du seuil de pauvreté, est susceptible d'engendrer une crise budgétaire déjà grave. Le déficit public devrait atteindre 8,6% du PIB cette année et 7% en 2022. La dette publique passera à 69% du PIB en 2022, contre 50% en 2019.

En réponse, le gouvernement a proposé sa malheureuse réforme fiscale, qui affecte lourdement la classe moyenne en élargissant l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Une initiative plus modeste – entièrement financée par les grandes entreprises et les particuliers fortunés – est actuellement en préparation, impliquant que toute mesure fiscale structurelle sera reportée au-delà des élections présidentielles et législatives de 2022.

Les pragmatiques soutiennent que la triade de problèmes de la Colombie présente une opportunité de développer un programme de réforme raisonnable basé sur une participation politique accrue, une élimination progressive des programmes gouvernementaux inefficaces et une politique fiscale plus progressiste. Mais ce résultat est loin d'être garanti, notamment parce

que le pays est toujours divisé sur l'accord de paix de 2016 avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Cela représente un obstacle important à la formation d'une coalition centriste qui peut aborder les questions politiques clés.

Le candidat présidentiel qui incarne l'approche populiste, Gustavo Petro, est actuellement en tête des sondages d'opinion avec le soutien de 38,3% des électeurs probables. Petro prône un salaire minimum pour les familles à faible revenu, payé par la banque centrale. Pendant ce temps, les militants d'extrême droite utilisent une fois de plus la peur pour mobiliser le soutien. Ils prétendent que le Venezuela voisin a délibérément orchestré l'explosion sociale de la Colombie, afin de déstabiliser le pays.

Comme le Pérou récemment, la Colombie semble destinée à choisir entre deux options extrêmes – la colère de la gauche ou la peur de la droite – à moins qu'une alternative centrée viable n'émerge. Et dans une confrontation entre la droite radicale et la gauche populiste, l'impopulabilité du gouvernement actuel penchera très probablement vers la gauche.

Dans ce cas, l'explosion budgétaire qui en résulterait finirait par aggraver la situation des Colombiens. Ce dont le pays a besoin de toute urgence, c'est d'un leadership politique capable de répondre aux aspirations de la rue en usant de stratégies efficaces pour faire face aux crises sociales et fiscales, tout en s'appuyant sur une vaccination accrue pour vaincre la pandémie. Malheureusement, s'attendre à ce que la démocratie l'emporte sur la démagogie peut être un vœu pieux.

Par Mauricio Cárdenas
Ancien ministre des Finances de la Colombie et chercheur principal au Centre de l'Université de Columbia sur la politique énergétique mondiale.

Edgar Morin, immense “braconnier du savoir”

Portrait



Gréant de la pensée, Edgar Morin est l'auteur d'une oeuvre très diverse, connue bien au-delà de la France, à contre-courant de la sociologie traditionnelle et qu'on peut définir comme une réflexion sur l'Homme à partir des données de la science.

Cet esprit encyclopédique, politiquement à gauche, qui va souffler ses cent bougies jeudi 8 juillet, est toujours présent et écouté dans le débat intellectuel. Car ses réflexions sur le changement de nos modes de vie, alors que s'accélère la mondialisation, disent beaucoup sur notre époque.

L'originalité de ce juif laïc, “braconnier du savoir”, a été de refuser la parcellisation de la connaissance, au profit d'une vision culturelle et scientifique pluridisciplinaire, afin d'affronter “la complexité du réel”.

On l'appelle “le penseur planétaire” car il a visé, à travers le concept de “pensée complexe”, à “relier ce qui, dans notre perception habituelle, ne l'est pas”, à identifier “ce qui nous unit comme êtres humains”.

Edgar Morin estime que plus s'aggravent les risques de crises (liées à la dissémination des armes nucléaires, à la dégradation de la biosphère ou à la dérégulation de l'économie), plus s'accroissent les chances de solutions.

À la question de savoir s'il était un optimiste ou un pessimiste, il a répondu en 2015 : “Je suis un +opti-

pessimiste+ (...), j'espère sur un fond de désespérance” (2005). Quatorze ans plus tard, il le formulait différemment: “J'ai gardé mes inspirations adolescentes tout en perdant mes illusions. Je ne crois plus à aucune promesse, aucun avenir radieux, aucun messie” (Le Monde, 2019).

Edgar Nahoum naît enfant unique le 8 juillet 1921 à Paris, dans une famille juive de Salonique en Grèce, émigrée à Paris. Ses parents ont un magasin de textile. La mort de sa mère, quand il a 10 ans, le hantera toute sa vie.

En 1941, il rejoint le Parti communiste et entre dans la Résistance sous le pseudonyme de Morin. Avec des licences (histoire, géographie et droit) pour bagage académique hérité

de la Seconde Guerre mondiale, il publie son premier livre “L'An zéro de l'Allemagne” en 1946. Il fait du journalisme, entre au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1950.

Il frappe les esprits en publiant en 1959 “Autocritique”, qui relate son exclusion du PCF, dont il a été un des cadres, et ses propres aveuglements face au stalinisme. Il est aussi l'un des fondateurs du comité des intellectuels contre la guerre d'Algérie. En 1969, son audience s'élargit avec “La Rumeur d'Orléans”, ouvrage sur un phénomène antisémite français.

Précurseur de la “sociologie du présent”, il va s'intéresser à des phénomènes jusque-là peu étudiés par la sociologie traditionnelle: cinéma, nouvelles technologies, sport, métamorphose des campagnes françaises, aspirations de la jeunesse, etc.

À la fois historien, philosophe et scientifique, il tente de briser les frontières entre les disciplines. Dans le cinquième volume de son maître-livre, qui en compte six, “La Méthode”, il écrit: “Plus nous connaissons l'humain, moins nous le comprenons. Les dissociations entre disciplines le fragmentent, le vident de vie, de chair, de complexité et certaines sciences réputées humaines vident même la notion d'homme”.

Docteur honoris causa de 38 universités étrangères, il a écrit une quarantaine d'ouvrages, largement

traduits.

Parmi ses livres figurent une biographie familiale, “Vidal et les siens” (1989, reprenant le prénom de son père), et un texte poignant sur sa femme, morte en 2008, “Edwige, l'inséparable”. Ayant perçu très tôt l'importance des enjeux écologiques, il a signé en 1992 “Terre-Patrie” et, en 2007, “L'an I de l'ère écologique”, un dialogue avec Nicolas Hulot.

Coauteur d'un article en 2002 affirmant que “les juifs qui furent les victimes d'un ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens”, il est poursuivi pour antisémitisme par deux associations. Il gagne en cassation.


En 2012, il avait débattu avec le futur président François Hollande sur les “pistes pour sortir de la crise de civilisation”, devenu un livre.

Face à la crise du Covid-19, il affirme avoir assisté à une nouvelle surprise historique. “Il faut supporter toniquement l'incertitude. L'incertitude contient en elle le danger et aussi l'espoir”, a-t-il commenté sur Twitter.

On a pu pendant longtemps croiser ce père de deux filles faire ses courses dans le centre de Paris, casquette de marin sur le crâne et sourire aux lèvres, avant qu'il ne déménage, à 97 ans, à Montpellier (sud), heureux de “sortir au soleil” et de “faire la cassettes avec des voisins” (Le Monde, 2019).



Je suis un
“optipessimiste”
(...), j'espère
sur un fond de
désespérance


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Safi
 Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 18/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 27 juillet 2021 à 14:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPERS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation
01	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par dix (10) salles d'enseignement général	35 000.00 DHS (Trente-cinq mille dirhams)
02	les études techniques et le suivi des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de huit (08) blocs sanitaires	7 000.00 DHS (Sept mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°6095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° BER/14/2021

Le **Lundi 26 juillet 2021** à Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RN2 du PK 506 +000 au PK 511+000 et de la RP6006 du PK 9+000 au PK14+000 Relevant de la DPETLE de Berkane –Province de Berkane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **26099.00 DH (Vingt Six Mille Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1739979.60 DH (Un Million Sept Cent Trente Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dix Neuf Dirhams Soixante Centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :


La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	4	B3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

N°6094/PA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN
 UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA


 المدرسة الوطنية العليا للفن والتصميم
 جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

Avis de concours de recrutement
D'un technicien troisième grade (01)

L'École Nationale Supérieure d'art et de Design organise un concours de recrutement d'un (01) technicien troisième grade session 27/07/2021 dans la spécialité suivante :

- **Audiovisuel ou Design : Un poste (01)**

✓ **Les candidatures doivent être déposées obligatoirement à la plateforme de Gestion des Concours <https://econcours.univh2c.ma> avant le 19/07/2021.**

Ce concours est ouvert aux candidats marocains âgés entre 18 au moins et 40 ans au plus à la date du concours, titulaires d'un diplôme de Technicien Spécialisé délivré par l'un des établissements de Formation Professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.325 du 8 Joumada I 1407 (09 janvier 1987), portant sur l'organisation générale des établissements de formation professionnelle ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur conformément au décret n° 2.12.90 du 8 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design;
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme de technicien spécialisé demandé ;
- Une autorisation pour participer au concours pour les candidats fonctionnaires ;

Le concours se déroulera comme suit :

- 1er examen écrit portant sur des sujets juridiques, économiques, sociaux, et sur l'actualité nationale ou internationale en langue arabe : (durée : 3h, coefficient : 4).
- 2ème examen écrit portant sur la spécialité demandée : (durée : 3h, coefficient : 6).
- Un entretien sera organisé avec le jury du concours après la réussite aux tests écrits (minimum 15min, coefficient : 3).

NB : La liste des candidats convoqués pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma

حي شمس، طريق الرباط (كلية الحقوق) ص ب 97404 المحمدية
 Quartier Chams, Route de Rabat, (Faculté de droit) BP 97404 Mohammedia
 الهاتف/فاكس : 05 23 27 12 48 tél/Fax : 05 23 27 12 48
 ensad@univh2c.ma/www.ensad.ma

N°6092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ

AVIS RECTIFICATIF
De l'avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix 02/BOR/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

L'avis d'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°02/BOR/2021 relatif aux TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE MAINTENANCE DE LA PISCINE DE LA VILLE D'EL BOROUJ, qui a été publiée dans le journal « RISSALATE EL OMA » sous la référence 11852 en date du 16 juin 2021 et le journal « LIBERATION » sous la référence 9344 en date du 16 juin 2021 ainsi que sur le portail des marchés publics le 17/06/2021 a connu les changements suivants :

- **Au niveau de cahier des prescriptions spécial et le règlement de consultation**

Ces documents ont connu des modifications comme suit :

- Les entreprises sont tenues de produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises

La Nouvelle Qualification :

Secteur	Qualifications demandées	Classe minimale demandée
A	A2 et A5	4

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Et le reste sans modification.

A signaler que le dossier rectificatif de l'appel d'offre N° 02/BOR/2021 sera publié sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N°6093/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Saisissez & Jeux

EMBAR- QUÉ	LIQUIDE	DÉMONS TRATIF	DANS LE VENT	APERÇU GIFLE		VIEUX PLIS	REFUGE DU MZAB	LANGUE VERTE
RELATI- ON					DANSE BRÉSIL- IENNE			
						ARTICLE	EN CORRÈZE GRECQUE	
DÉPÔT D'ARMES EN ÉPI		CACHALOT BLANC	VILLE D'ALLEM- AGNE EN PRIVÉ					
RYTHME					PRÊCHES	QUARTIER DE MIAMI		PETIT CORPS CÉLESTE
PERSONNE TRÈS SENSIBLE							ROSSE EN BERNE	
FACILE À LONDRES	LETTRES D'ÉBERT BAGUE		INTERJ- ECTION		APPEL D'AIR			CONSEI- LLÈRE
			EFFRITÉ PIGE					
AUTEUR INCONNU	EN DANGER			ROMAINS	LA MOITIÉ DES URSIDES	DÉSERT		
	COMPRIS						FRÈRE D'OSIRIS GARDIN- AUX	
ÉCRIVAIN TCHÈQUE	SYMBOLE DU FER		DÉCHIFF- RER CRACK				FIN DE VERBE	
				LEVANT			EN DIRECT	
LE BOUT DE LA LANGUE		TAMIS				TOLLÉ		

Solution mots flechés d'hier

TABAC	REMY ON	CHAMPIS	D	POUR MATHIEU UN PROFESSEUR	S	PROFESSEUR EN PROFESSEUR	R	PROFESSEUR DE COMPTES	M	PROFESSEUR DU PROFESSEUR
TRI	OM	PHE	E	B	U	P				
FEN	EO	MO	IS	I						
MC	RR	B	ER							
E	L	E	C	T	R	O	C	U	T	E
E	T	U	V	I	E	M	U	R	E	T
T	S	A	R	R	U	F	E	C		
R	S	I	S	E	S	P	O			
D	E	V	I	E	E	X	I	G	U	
I	F	R	M	I	U	V				
B	I	S	T	I	R	E	N	E		
T	E	T	O	N	N	A	P	R		
E	R	T	A	N	T	I	N	E	T	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saàidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoume)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Bemmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue de EA.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Offre une belle vue sur le zouave du pont de l'Alma.
- II. Dis ton chapelet. - Mesure de rayonnement.
- III. On y entre inconscient. - Ayant retrouvé sa place perdue.
- IV. Pas prête d'arriver. - Juste bonne à jeter aux cabinets.
- V. Fromages... réversibles. - Chalet russe.
- VI. Point lumineux. - Ses calculs sont dangereux.
- VII. On les fréquentent pour le grand air. - Un mal qui ronge.
- VIII. Suit un Napoléon qui n'a pas régné. - Vieil Espagnol. - Protecteur d'un preux chevalier.
- IX. Biberonner. - Chanter la tyrolienne.
- X. Embastillées.

VERTICALEMENT.

- 1. Familière de la porte de Brandebourg.
- 2. Née il y a longtemps. - On le fumait au Lotus bleu.
- 3. Grelottante. - On y apprend à lire.
- 4. Coeur de veau. - Gîte de lièvre.
- 5. Construire en altitude. - On s'y planque.
- 6. On y annonce les scoops. - Langue écossaise.
- 7. Qui s'y frotte s'y pique. - Bravo au Texas.
- 8. Y aller sans crainte. - Conduite intérieure.
- 9. C'est du bol. - Débutant en calcul.
- 10. Sortis de nulle part. - As de foot.
- 11. Exprime la peine. - Que l'on cherche à endormir.
- 12. Chargés de formation.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	A	N	U	F	A	C	T	U	R	E	R
II	I	R	O	N	I	S	E	R		A	N	E
III	M	E	U	S	E		T	U	A	N	T	S
IV	O	S	E		F	E	T	A	R	D	E	S
V	L		E	F	F	R	E	N	E		T	A
VI	E	S	S	I	E	U		D	U	R	E	S
VII	T	L		L	E	C	H	E		O	R	S
VIII	T	A	T	E		T	O	R	T	S		E
IX	E	V	I	N	C	E	R		A	E	D	E
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
								2	5	6							
		2	6		9	1	3				4						
		6	2		1		8	4	9	4	7	3	2				
4	2				8		7			7	3	9				2	
1		9	3		5	2		8	4	8		7	5	2		9	3
	6		4					5	1	9				4	8	6	
7	5		1		6	8						4	7	9	3	6	
	9	1	8		4	7						9					
8																8	5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
			8			5		9		7	3					1	
			2	6	5			7		3					5	8	
								3			6	9			7		
3								7	4		7		6	5	2		
		2		4		1											
8		9							2			6	2	5		8	
		3										5		6	1		
2			9	1	8							4	8				1
5		8			6							2			4	6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
5	7	3	6	4	9	1	2	8	4	5	8	3	2	1	7	9	6
4	8	1	2	5	7	9	6	3	7	1	6	5	8	9	2	3	4
9	2	6	3	1	8	7	4	5	9	2	3	7	6	4	1	5	8
2	4	9	7	8	5	6	3	1	3	9	7	8	4	5	6	2	1
6	5	7	9	3	1	4	8	2	6	8	1	2	9	3	4	7	5
3	1	8	4	6	2	5	7	9	5	4	2	6	1	7	3	8	9
1	9	4	8	7	3	2	5	6	2	6	9	1	7	8	5	4	3
7	3	2	5	9	6	8	1	4	8	7	5	4	3	6	9	1	2
8	6	5	1	2	4	3	9	7	1	3	4	9	5	2	8	6	7
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
8	9	7	2	4	6	3	1	5	2	6	9	8	1	4	5	7	3
4	5	6	8	3	1	7	9	2	1	5	7	3	6	9	4	8	2
2	1	3	5	9	7	6	4	8	3	8	4	5	2	7	1	6	9
6	3	5	4	7	2	9	8	1	7	3	6	1	8	2	9	5	4
7	8	9	1	5	3	4	2	6	5	9	2	4	3	6	8	1	7
1	2	4	9	6	8	5	3	7	4	1	8	7	9	5	2	3	6
3	7	2	6	1	4	8	5	9	8	7	5	9	4	3	6	2	1
9	4	8	7	2	5	1	6	3	6	4	3	2	5	1	7	9	8
5	6	1	3	8	9	2	7	4	9	2	1	6	7	8	3	4	5

L'aéroport international Marrakech- Ménara certifié "AHA"

Le Conseil international des aéroports (ACI) a attribué, récemment, la certification sanitaire "Airport Health Accreditation" (AHA) à l'aéroport international Marrakech-Ménara aux côtés de 14 autres aéroports du Royaume, après avoir évalué les mesures mises en place pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

Cette distinction vient attester de l'efficacité et de la pertinence du protocole sanitaire mis en œuvre par l'Office national des aéroports (ONDA) dans ses aéroports, souligne un communiqué de l'Office, notant que cette certification se propose de rassurer les passagers et renforcer leur confiance, en leur assurant que les espaces aéroportuaires sont sûrs et que toutes les précautions ont été prises pour réduire tout risque relatif à leur santé.

Et l'ONDA de rappeler que la certification sanitaire "Airport Health Accreditation" est un programme d'accréditation destiné à évaluer l'alignement des aéroports sur le plan sanitaire avec les recommandations internationales définies par le groupe de travail sur le redémarrage de l'aviation du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), rapporte la MAP.

Ce programme, poursuit la même source, se base sur la réalisation d'un audit sur les mesures sanitaires déployées sur tous les process et zones de l'aéroport, notant que l'ACI a audité tout le dispositif sanitaire mis en place par cet aéroport international et qui concerne tous les aspects de l'exploitation aéroportuaire dans les différentes zones de l'aéroport : distanciation physique, protection des personnels, nettoyage, désinfection, aménagement des installations et équipements, sans oublier la communication et l'information sur tous les process et zones de l'aéroport; de l'accès aux terminaux jusqu'à l'embarquement dans l'avion et de l'arrivée de l'avion à la sortie des terminaux, en passant par la livraison des bagages. Pleinement engagé pour accompagner la reprise du trafic aérien, dans le strict respect des mesures sanitaires, le personnel de l'ONDA reste mobilisé pour offrir aux voyageurs, un accueil rassurant et chaleureux, et un parcours sain dans les aéroports du Royaume.

A rappeler que l'aéroport Marrakech-Ménara a obtenu cette certification sanitaire aux côtés des aéroports de Casablanca-Mohammed V, Agadir-Al Massira, Rabat-Salé, Oujda-Angads, Fès-Sais, Tanger- Ibn Batouta, Ouarzazate, Nador-El Aroui, Essaouira- Mogador, Al Hoceima-Chérif El Idrissi, Errachidia-Moulay Ali Chérif, Tétouan-Saniat R'mel, Dakhla et Laïyoune-Hassan 1er.

Une croissance économique de 1% au premier trimestre 2021



Le Haut-commissariat au plan (HCP) a indiqué, dans une note d'information sur la situation économique nationale au cours du T1-2021, que l'arrêté des comptes nationaux a fait ressortir une croissance économique de 1% au premier trimestre 2021, au lieu de 0,9% à la même période l'an dernier.

L'institution publique a expliqué que cette évolution est le résultat d'une forte augmentation de 20,5%

des activités agricoles et d'une contraction de 1,4% des activités non agricoles.

Dans le contexte d'une inflation maîtrisée et d'une amélioration du besoin de financement de l'économie nationale, la croissance a été ainsi tirée par la demande intérieure, relève la même source.

Au détail, le Haut-commissariat rapporte qu'après une baisse de 4,3% au premier trimestre 2020, la valeur ajoutée du secteur primaire en volume, corrigée des variations saisonnières, a connu une augmentation de 18,7% au cours de la même période en 2021.

Cette évolution est attribuable à une augmentation de l'activité agricole de 20,5% et de celle de la pêche de 1%, a relevé le HCP dans sa note d'information.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a, de son côté, connu une augmentation de 1,5% au cours du premier trimestre de cette année, résultant de l'amélioration des valeurs ajoutées de l'industrie d'extraction de 5,2%, des industries de transfor-

mation (1,6%), de l'électricité et eau (0,6%), du bâtiment et travaux publics (0,2%).

En contrepartie, la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 2,9% au premier trimestre de cette année, après une hausse de 1,5% à la même période en 2020, souligne-t-on de même source.

Cette diminution est due à une baisse de 50,3% de la valeur ajoutée de l'hôtellerie-restauration, des transports (10,9%), des postes et télécommunications (4%), des services financiers et assurances (3,2%) et du commerce (0,5%).

Aux prix courants, le produit intérieur brut (PIB) a connu une augmentation de 1,8% durant le premier trimestre 2021. De ce fait, la hausse du niveau général des prix a été de 0,8% au lieu de 0,7% une année auparavant.

Selon la même source, la demande intérieure a progressé de 3,5% au premier trimestre 2021 au lieu de 0,1% lors de la même période de l'année 2020, poursuit le HCP.

Le HCP a déclaré dans son briefing que cette demande a contribué pour 3,8 points à la croissance économique nationale au lieu de 0,2 point

Dans ce contexte, la dépense de consommation finale des ménages a affiché une augmentation de 2,4%, contribuant ainsi pour 1,5 point à la croissance économique, tandis que la consommation finale des administrations publiques a enregistré une hausse de 6,2%, avec une contribution à la croissance de 1,3 point.

De son côté, l'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation de stocks) a enregistré une augmentation de 4,1% au lieu d'une baisse de 13,2%, avec une contribution à la croissance de 1 point au lieu d'une contribution négative de 4 points, durant le même trimestre de l'année précédente.

Selon le HCP, « les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé une contribution négative à la croissance, se situant à 2,8 points au lieu d'une contribution positive de 0,7 point le même trimestre de l'année précédente ».

L'organisme public précise que les exportations ont affiché un repli de 10,8% durant le premier trimestre 2021 au lieu d'une baisse de 4%, tandis que les importations de biens et services se sont repliées de 2,5% au lieu d'une baisse de 4,7%.

Soulignons que l'épargne nationale s'est située à 26,1% du PIB au lieu de 24,6%, une variation qui tient compte de la hausse de 3,7% de la consommation finale nationale en valeur au lieu de 5,4% enregistrée une année auparavant.

Quant au besoin de financement de l'économie nationale, il a connu une légère baisse, passant de 5,1% du PIB à 4,4%, a indiqué le HCP soulignant que l'investissement brut a représenté 30,5% du PIB au lieu de 29,7% durant le même trimestre de l'année précédente.

El Mehdi Belatik (Stagiaire)

Cartier Saada accuse un déficit de 13,8 MDH pour l'exercice 2020-2021

Le résultat net de la société Cartier Saada s'est situé à -13,8 millions de dirhams (MDH) au titre de l'exercice 2020/2021, contre un bénéfice de 3,15 MDH, une année auparavant.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) a été complètement rogné sous l'effet du recul de l'activité et des ventes en passant d'un EBE de 23,4 MDH l'exercice précédent à une insuffisance brute d'exploitation de -2 MDH sur cet exercice, inique Cartier Saada dans un commu-

niqué sur ses indicateurs financiers.

Le niveau des dotations aux amortissements (10,5 MDH) suite aux investissements importants réalisés avant la pandémie reste élevé par rapport au chiffre d'affaires (CA) réalisés dans ce contexte, ce qui pénalise le résultat d'exploitation et le fait passer de 7 MDH à -12,7 MDH, ajoute l'entreprise.

Le CA de la société Cartier Saada a ainsi atteint 146,8 MDH (dont 96% à l'exportation), en recul de 22%, précise le communiqué, no-

tant que dans le contexte de la pandémie mondiale, cette contre-performance est due à un recul des ventes export à partir de mai 2020, rapporte la MAP.

La société a réalisé au terme de l'exercice 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 156,7 MDH, en repli de 27,5%. Cette baisse s'explique principalement par les mesures liées au confinement/reconfinement dans la majorité des pays d'exportations, et notamment la fermeture des cafés, hôtels et restaurants.



Débarquements de poulpes d'une valeur de 12 millions de DH à Tan-Tan

Les débarquements de poulpes dans le port de Tan Tan, depuis la reprise de la pêche de ces céphalopodes le 16 juin, ont réalisé une valeur de 12 millions de dirhams.

Le délégué régional de l'Office national des pêches à Tan-Tan, Mourabih Rabbou a déclaré à la MAP que le démarrage de la pêche des poulpes pour cette année s'est déroulé dans de bonnes conditions après le tirage au sort des barques opérant dans la zone de Sidi Ghazi où cette flotte a réussi à débarquer un volume important de céphalopodes.

Il a ajouté que les prix de vente des poulpes sont "très excellents" avoisinant les 100 dh le kg, précisant que ces indicateurs présagent d'une "belle saison" en dépit des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du Coronavirus.

Grâce à ces indicateurs, a-t-il poursuivi, la pêche des poulpes va jouer un rôle important dans la relance des activités socioéconomiques dans la province de Tan Tan, et dans la région de Guelmim-Oued Noun en général.

De son côté, le secrétaire général de l'association des professionnels de la pêche artisanale au port de Tan Tan, Houcine Bija, a indiqué que le bon démarrage de la saison de pêche des poulpes et la qualité des prises ont eu un impact sur le prix, avec des débarquements de 57 tonnes le premier jour de la reprise pour une valeur de 4 millions de dh. Un total de 75 barques de la pêche artisanale et côtière a été autorisé à reprendre la pêche des poulpes, après les contrôles techniques d'usage et des filets effectués par la délégation des pêches maritimes de Tan-Tan.

Le secteur touristique au Maroc commence à retrouver sa vitalité

Le secteur du tourisme au Maroc commence à retrouver sa vitalité après le ralentissement sans précédent qu'il a connu en raison de la pandémie de Covid-19, a souligné, lundi, Mounisf Taybi, chef de division de la réglementation et de la qualité au ministère de tutelle.

Invité de l'émission matinale de la Radio d'information marocaine +RIM radio+, M. Taybi a expliqué que cette dynamique a été déclenchée grâce aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI visant à faciliter le retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE) à la mère patrie à des prix raisonnables, à la reprise des vols

internationaux, à la création de nouvelles lignes aériennes, à l'assouplissement des mesures préventives, au progrès relevé dans l'opération de vaccination, ainsi qu'aux tarifs préférentiels proposés pour les produits touristiques.

A ce titre, rapporte la MAP, le responsable a relevé que la Confédération nationale du tourisme (CNT) a fait part de son engagement à permettre à "tous les Marocains, y compris les MRE, de bénéficier de remises allant jusqu'à 30% des prix sur les plateformes digitales, et de gratuité pour les enfants âgés de moins de 12 ans".

M. Taybi a également noté que le secteur a subi "d'importantes pertes" suite au recul significatif du nombre de touristes et des recettes touristiques en raison des répercussions de la pandémie, estimant que "la reprise du secteur ne se fera pas du jour au lendemain, et que le retour à la situation pré-pandémie peut prendre deux ans ou plus".

Par ailleurs, le responsable a fait savoir que le gouvernement s'emploie à relancer le tourisme car il s'agit d'un secteur vital de l'économie nationale qui représente près de 7% du produit intérieur brut (PIB) et contribue à la création d'emplois et au développement socio-économique du Royaume comme il draine des devises.

S'agissant de la durabilité du



secteur, M. Taybi a noté que le département de tutelle œuvre pour la valorisation des atouts touristiques naturels, culturels et écologiques du Royaume et leur promotion auprès des touristes locaux et étrangers, ajoutant que des partenariats sont en cours de préparation en collaboration avec les parties concernées pour valoriser davantage ces atouts.

En outre, le responsable a fait observer que le ministère veille à

adapter l'offre au pouvoir d'achat des touristes marocains, afin d'encourager le tourisme intérieur, évoquant ainsi la campagne promotionnelle "inédite" lancée par l'Office national marocain du tourisme (ONMT) sous le slogan "Ntla9awfbladna".

En ce qui concerne les investissements dans ce secteur, M. Taybi a déclaré que le ministère œuvre à soutenir l'entreprise touristique eu égard à son rôle dans la

relance du secteur, faisant savoir que le département concerné a mis en place une plateforme numérique dédiée pour soutenir l'entreprise et assurer à l'entrepreneur une formation digitale en matière d'innovation, de renforcement des capacités commerciales et de résilience face aux crises, autant de mécanismes qui sont au diapason du contexte actuel et qui permettent à l'entreprise de s'auto-développer.



Le secteur a subi d'importantes pertes suite au recul significatif du nombre de touristes et des recettes touristiques

La position de change des banques s'améliore à 70 MDH



La position de change des banques s'est améliorée à une moyenne de 70 millions

de dirhams (MDH) durant la période allant du 11 au 17 juin 2021, selon Attijari Global Research

(AGR).

Cette évolution s'explique par les premiers effets de l'opération "Marhaba" sur les avoirs en devises des banques au Maroc, précise AGR dans sa récente note "Weekly Mad Insights - Currencies".

Les conditions de liquidité de cette semaine ont induit une poursuite du creusement du spread entre le cours de référence et le cours central du MAD de 4,2 points de base (pbs) en une semaine à -4,88%, atteignant ainsi son plus bas historique, relève la même source.

"Ainsi, nous n'excluons pas une intervention de Bank Al-Maghrib (BAM) dans le cas où la limite inférieure de la bande est atteinte", indiquent les analystes d'AGR. Concernant le dirham, celui-ci s'est apprécié face au dollar

de 0,18% à 8,90, rapporte la MAP. A l'origine, un effet panier de -0,14% contre -0,04% pour l'effet marché.

Parallèlement, les analystes d'AGR anticipent un flux important des recettes en devises au cours des semaines à venir. Ce flux devrait alimenter la volatilité du dirham. "Il s'agit des recettes voyages pendant cette période estivale. Nous relevons un vif intérêt de la part des Corporates importateurs pour la mise en place de stratégies de couverture du MAD sur des horizons de 3 mois", ajoutent-ils.

Suite au rapprochement des spreads de liquidité de la limite inférieure de la bande de fluctuation et tenant compte du mouvement d'appréciation du dirham face au dollar en ligne avec le scénario d'AGR, ces analystes ont revu à la

baisse leurs prévisions sur les deux mois à venir tout en ajustant à la hausse celles à horizon 3 mois, en lien avec la fin de la saison estivale.

Le dirham ressort ainsi en appréciation face au dollar à horizons 1, 2 et 3 mois. Face à l'euro, celui-ci devrait se déprécier sur les mêmes horizons par rapport aux niveaux actuels. La monnaie nationale s'apprécierait face au dollar de 0,7%, 0,7% et 0,5% à horizons 1, 2 et 3 mois. La parité USD/MAD atteindrait ainsi 8,83, 8,83 et 8,85 à horizons 1, 2 et 3 mois.

Face à l'euro, le MAD se déprécierait de 0,6%, 0,6% et 0,8% contre un cours spot de 10,62 durant les trois mois à venir. En effet, la parité EUR/MAD devrait atteindre 10,69, 10,69 et 10,71 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre une prévision initiale de 10,70, 10,72 et 10,70 sur les mêmes périodes.

Art & culture

La fiscalisation des géants du streaming et leur avenir au Maroc au centre d'une conférence à Rabat

La fiscalisation au niveau mondial des géants du streaming et son avenir au Maroc a été au centre d'une conférence organisée, mercredi à Rabat, par le groupe CINEATLAS. Intervenant à cette occasion, le directeur général (CEO) de CINE ATLAS HOLDING, Pierre-François Bernet a, de prime abord, abordé l'impact "majeur" de la vague mondiale de fiscalisation des "Silicon Six" (GAFAM+Netflix), avant de présenter une liste d'infractions à la loi marocaine par "Netflix" et "Amazon Prime". Selon lui, ces deux "mastodontes" du streaming violent une kyrielle de dispositions juridiques, entre autres les articles 5, 6 et 8 de la loi N°20-99 relatifs à l'activité de distribution de films cinématographiques. "Ils s'affranchissent de la licence obligatoire délivrée par la

Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA)", enfreignent "la régulation relative à l'Office des changes et violent, d'une part, l'article 61 imposant une autorisation du directeur du Centre cinématographique marocain (CCM) pour l'imposition de films étrangers et, d'autre part, l'article 301 qui impose au distributeur que le contrat d'exploitation sur le territoire marocain soit visé par le CCM", a-t-il ajouté.

Citant "Television Business International", M. Bernet a fait savoir que le Maroc est aujourd'hui le 3ème consommateur de Netflix dans la zone MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) avec 6,9% des abonnements et comptera 770.000 d'abonnés en 2025.

Il a ensuite révélé que la société encaissant les recettes de Netflix réa-

lisées au Maroc et de nombreux autres pays est basée aux Pays-Bas. Et de poursuivre que si Netflix encaissait ses recettes, non pas via sa filiale néerlandaise mais une filiale marocaine, les recettes fiscales dépasseraient, en 2025, 1,2 milliard de dirhams selon "Newswire" ou 550 millions de DH selon "Television Business International".

Evoquant les récentes mesures prises à l'étranger par certains pays, M. Bernet s'est appuyé notamment sur l'exemple du Royaume-Uni dont les autorités ont imposé à Netflix de déclarer, à partir de 2021, 100% de ses revenus, ainsi que la France qui a imposé à la firme californienne une déclaration totale de ses revenus réalisés sur le sol français à partir de l'année courante.

Côté impôts, M. Bernet a relevé

que "si Netflix régularisait sa situation au Maroc sans modifier son organisation locale, il devrait payer entre 286 et 620 millions de DH d'impôt sur les sociétés (IS)".

"De toute évidence, Netflix, comme on peut l'observer actuellement à l'étranger, fera le choix de se créer des charges au Maroc pour réduire ce montant d'IS en investissant dans la production locale", a-t-il souligné, notant qu'"une fois le secteur entièrement régulé et fiscalisé, c'est entre 1,3 et 3,1 Mds de DH qui peuvent être investis en local". Le lancement de "PLAY ATLAS", une "plateforme des succès marocains, hollywoodiens et indiens" et "palliatif au manque de cinémas au Maroc" a également été au menu de cette conférence.

M.O



Nouvelle édition de "La Nuit blanche du cinéma"



L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) organise, du 9 au 18 juillet prochain, la 10ème édition de "La Nuit blanche du cinéma" en format hybride, sous le thème "Cinéma et libertés".

Les deux premiers jours de cette manifestation culturelle se dérouleront en présentiel sur l'esplanade de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) à Rabat, tandis que le reste des projections se fera en ligne via la plateforme nuit-blanche10.armcdh.ma.

Le programme de cette édition, qui coïncide avec le dixième anniversaire de la nouvelle Constitution du Royaume, comporte des fictions, des documentaires et des courts-métrages marocains et

étrangers, outre un débat à l'esplanade de la BNRM autour de la thématique "La liberté de création : entre l'assise constitutionnelle et l'élan du nouveau modèle de développement", prévu au lendemain de la première nuit des projections. En application des mesures de précaution liées à la Covid-19, les événements en plein air seront limités à 100 personnes, qui doivent s'inscrire au préalable sur le site de la manifestation, indique un communiqué de l'ARMCDH.

La "Nuit blanche du cinéma" et des droits de l'Homme est organisée en coopération avec la Fondation Heinrich Böll, avec l'appui de ONU Femmes, l'Institut français du Maroc, l'Ambassade de Suisse au Maroc, le Centre cinématographique marocain et le réseau arabe pour les films droits de

l'Homme (ANHAR).

L'ARMCDH, créée en 2010, se fixe comme missions de promouvoir la culture des droits de l'Homme à travers le cinéma, d'encourager et soutenir la création marocaine et la production de tous types de réalisations cinématographiques: documentaires, films de fiction, films d'animation. Outre le grand public, les actions de l'Association, qui tient une série d'événement périodiques dans un nombre de villes, sont tournées vers les jeunes des établissements scolaires pour les sensibiliser aux différentes problématiques liées à la défense et la promotion des droits humains en utilisant le 7ème Art comme outil de conscientisation et vecteur de changement social et vecteur de changement social.

The Weeknd va produire, écrire et jouer dans une série pour HBO

Le chanteur canadien The Weeknd va produire, écrire et jouer dans une série de fiction pour HBO, a indiqué mercredi la chaîne câblée à l'AFP, confirmant une information du site Deadline.

La série sera intitulée "The Idol" (l'idole) et évoquera la rencontre d'une chanteuse pop avec le propriétaire d'une boîte de nuit de Los Angeles, qui se révélera être le personnage central d'une secte secrète.

Abel Tesfaye, de son vrai nom, se

lance dans le projet accompagné de Sam Levinson, qui a notamment réalisé le long métrage "Malcolm & Marie" (2021) pour Netflix ou "Another Happy Day" (2011), primé au festival de Sundance.

Le chanteur de 31 ans est connu pour son univers très cinématographique. Son dernier album, "After Hours", sorti en mars 2020, a été illustré par des vidéos conceptuelles truffées de références à des longs métrages connus, comme "After Hours" ou "Chinatown".

Il a souvent dit avoir une passion pour le cinéma, au point d'accepter de jouer son propre rôle dans le film à petit budget des frères Safdie "Uncut Gems" (2019), salué par la critique.

Tiré de "After Hours", le morceau "Blinding Lights" a été le plus écouté sur Spotify en 2020. Le titre a pulvérisé le record de semaines dans le top 5 des ventes aux Etats-Unis, avec 43 contre 27 seulement à l'ancien détenteur, les Chainsmokers et Ed Sheeran.



Bouillon de culture

Exposition



Le vernissage de l'exposition "Rabat entre les lignes" de l'artiste Rassane Fadili a eu lieu, mardi soir à Rabat, suivi par la présentation du livre "Rabat : Un printemps confiné" de l'écrivain Moncef Fadili, en présence de plusieurs passionnés des arts.

Cette exposition exceptionnelle, organisée par l'Association Rabat-Salé Mémoire et consacrée principalement à la redécouverte de la ville de Rabat, comprend un ensemble de tableaux qui expriment le lien ténu entre espace privé et espace public, dont les limites sont illustrées par la baie, la fenêtre ou la porte, un ensemble ouvert sur l'extérieur.

Cet événement "célèbre deux générations", a indiqué le président de l'Association Rabat-Salé Mémoire, Fikri Benabdellah dans une déclaration à la MAP, expliquant que "le père [Moncef Fadili] et son fils [Rassane Fadili] ont magnifié la ville de Rabat, l'un par l'écrit, l'émotion et la narration, et le second par des vues extrêmement libérées".

L'événement montre "des bâtiments et des endroits emblématiques de Rabat depuis l'intérieur et depuis des vues que personne n'a jamais vues", a indiqué pour sa part Rassane Fadili dans une déclaration similaire, précisant qu'il s'agit de "rendre hommage à la ville de Rabat, ainsi qu'aux Marocains et aux intérieurs marocains".

Parution de l'ouvrage "Cafés du Maroc, miroirs des cultures urbaines"

"Cafés du Maroc, miroirs des cultures urbaines" est l'intitulé de l'ouvrage inédit qui vient d'être réalisé et publié par "Langages du Sud" en partenariat avec la "Société des Boissons du Maroc" sur le patrimoine historique et culturel des brasseries et des cafés du Royaume.

Architectures d'époque, comptoirs anciens, cuisine d'origine, chacun de ces 82 établissements raconte non seulement l'histoire des villes marocaines, mais apporte aussi un éclairage sur la société d'aujourd'hui et son mode de vie urbain profondément ancré dans les valeurs de convivialité, de partage et de solidarité.

Acteur majeur de la valorisation et de la préservation de ce patrimoine, la "Société des Boissons du Maroc" œuvre depuis plus de cent ans pour le partage et la convivialité dans ces lieux historiques, chaleureux et agréables pour tous les marocains, indique la Maison d'édition marocaine dans un communiqué.

Au fil des pages de cet ouvrage, le lecteur voyage à travers les 12 régions du Maroc, de Casablanca à Tanger, de Marrakech à Fès, de Rabat à Oujda. Il fait halte dans des lieux insolites, populaires, branchés ou luxueux que "Cafés du Maroc,

miroirs des cultures urbaines" réunit pour la première fois.

Les photographies originales de Yassine Alaoui Ismaili, alias Yoriyas, captent sur le vif des instants de vie et soulignent la beauté et la singularité des lieux, conférant à l'ouvrage une dimension esthétique incomparable. Plus de 150 photos qui racontent des histoires chaleureuses et des anecdotes savoureuses.

Des images emblématiques, des affiches anciennes et des prises de vue extérieures et intérieures qui témoignent de la mémoire des lieux et bien plus encore. "Langages du Sud" est une Maison de production et d'édition marocaine reconnue dans l'univers des beaux livres sur le patrimoine culturel, sociologique, économique et industriel de notre société. Dans ce domaine, elle a notamment publié au Maroc et en France : "STREET FOOD AU MAROC, un goût authentique" sur la gastronomie populaire, "Lumières africaines, l'élan contemporain" et "Lumières Marocaines" sur l'art contemporain, "Génération Africaine : La Force du Design" sur le design, mais aussi "Maîtres artisans, coopératives féminines du Maroc" ou encore "Esprit de Fès".



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PRVINCE D'EL JADIDA
CERCLE DE SIDI SMAIL
CAIDAT D'OULED
HAMDANE
C.T SI HSAIEN
BEN ABDERRAHMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 03/2021

Le 27/07/2021 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif TRAVAUX DE CREATION DE DEUX BORNES FONTAINES D'EAU POTABLEAU DOUAR OULED ALI MOUSSA ET AU DOUAR OULED NAAM A LA C.T SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (soixante mille Dhs).
- L'estimation des coûts

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 396.000,00 Dhs (Trois cents quatre-vingt-seize mille Dhs toutes taxes comprises)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques homologués par Barid Al Maghrib
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de CT SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Une visite de lieux est pré-

vue le 13/07/2021 à 10h au siège de la commune
N° 6062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
SANTÉ
DELEGATION
PROVINCIALE
-TETOUAN-
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/DMST/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 03/08/2021 à partir de 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre des prix pour objet :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'UNITE DE NEONATOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du M.S. à la province de Tétouan, Hôpital civil Saniaï rml route de Martil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.
Le cautionnement provisoire est fixé à : (14 000,00 DH) Quatorze mille Dirhams
L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 690

060,00 DH TTC (Six cent quatre vingt dix mille soixante Dirham TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du M S à la province de Tétouan
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au pré-

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les transmettre par voie électronique à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article(09) du règlement de consultation.
N° 6063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
COMMUNE DE TAOURIRT
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES
SERVICU DUDGET ET DE COMPTABILITE
ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°07/2021

Le 28/07/2021 à 11h du matin sera procédé, au bureau du président du conseil communal de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à la location des locaux commerciaux du marché couvert, sis à hay lakdim Taourirt .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service marché, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 dhs.

Le cout minimal de location des locaux par mois estimé par le maitre d'ouvrage, est établi selon le tableau ci-dessous :

التخصيص Affectation	المبلغ الشهري الاستئلاك بالدرهم Prix de location /mois	المساحة (م) Superficie en (m ²)	أرقام المحلات N° des boutiques
الطبق تحت أرضي : Sous Sol			
بيع السمك Vente du poisson	150	8	9
الطبق السفلي : Rez DE chaussée			
بيع الخضار و الفواكه+ الفواكه الجافة +الزيتون+ توابل+ الجزارة Vente de légumes et fruits +fruits secs + olives + épices +boucheries	400	9,15	9+8+7+6+5+3+2
الطبق الأول : 1 ^{er} étage			
جميع الأنشطة غير المزعة وغير الملوثة، وما عدى المخصصة للطابق تحت أرضي و الطابق السفلي.	300	11,78	32+23
Toute activité non ennuyeuse et non polluante et autre que celles affectés au RDC et 1 ^{er} étage	300	9,61	31+30+29+28+27+26+25+24
	300	9,61	38+37+36+35+34+33
	300	9,59	48
	300	9,10	46+43
	300	8,45	45+44

Nombre de locaux assujettis à la concurrence, est 29.

Il sera prévu une visite des lieux le 15/07/2021 à 11 h du matin .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

_ Soit envoyer leurs plis , par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

_ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service marché.


_ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

_ Soit l'envoyer par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09ducahier des charges modifié.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE
LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS
PUBLICS

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك والماء
الوكالة الوطنية للتجهيزات العامة



Avis d'appel d'offres ouvert n° 10/2021

Le mardi le 27 juillet 2021 à 10 heures, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord, sis au chantier de Construction du Centre Hospitalier Universitaire de Tanger- km 17- Route de Rabat -Tanger, à l'ouverture des plis relative aux: **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE A TANGER.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **soixante mille Dirhams (60.000,00 dhs)** libellé au nom de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

L'estimation des coûts des travaux établis par la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord est fixée à la somme de : **quatre millions cent quatre-vingt et un mille deux cent vingt dirhams toute Taxes Comprises (4 181 220,00 DHS T.T.C).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le **mercredi 14 juillet 2021 à 10 heures** à partir de la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord sis au chantier de Construction du Centre Hospitalier Universitaire de Tanger- km 17- Route de Rabat -Tanger

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

1/ Pour les entreprises nationales : il est exigé la production du certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
Secteur A : Construction	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	3

2/ Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Direction Régionale du Nord
Route de Rabat- km 17 -B.P. 6209 Val Fleuri, Tanger-
TéléFax : 05 39 42 20 29
Email : region.nord@anep.ma

الوكالة الوطنية للتجهيزات العامة
المنشورية الجهوية للتشغيل
مركز الرباط بكم 17 -ص ب 6209 فال فلوري، طنجة
الهاتف: الفاكس: 05 39 42 20 29
البريد الإلكتروني: region.nord@anep.ma

N°6065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/R.C1

Le 26/07/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :1-2-3-4-5-6-7-16) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° des boutiques	Surface en M ²	Montant de la caution provisoire en dhs	Le prix d'ouverture estimé du prix brut en dhs
01	26.64	6.000,00	150.000,00
16	26.64	6.000,00	150.000,00
2	16.92	4.500,00	100.000,00
3	16.92	4.500,00	100.000,00
4	16.92	4.500,00	100.000,00
5	16.92	4.500,00	100.000,00
6	16.92	4.500,00	100.000,00
7	16.92	4.500,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- LOT N°1 : Pour les boutiques n°1 et n°16 : 6 000.00 DHS (Six mille dirhams).
- LOT N°2 : Pour les boutique n°2,3,4,5,6,et n°7 : 4 500.00 DHS (Quatre mille cinq cent dirhams)

Le prix d'ouverture estimé du prix brut:

- LOT N°1 : Pour les boutiques n°1 et n°16 : 150 000.00 DHS (Cent cinquante mille dirhams).
- LOT N°2 : Pour les boutique n°2,3,4,5,6,et n°7 : 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C2

Le 27/07/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :8-9-10-11-12-13-14-15) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° des boutiques	Surface En M ²	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVERTURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
08	16.92	4.500 ,00	100.000,00
09	16.92	4.500 ,00	100.000,00
10	16.92	4.500 ,00	100.000,00
11	16.92	4.500 ,00	100.000,00
12	16.92	4.500 ,00	100.000,00
13	16.92	4.500 ,00	100.000,00
14	16.92	4.500 ,00	100.000,00
15	16.92	4.500 ,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 4 500.00 DHS (Quatre mille cinq cent dirhams)

Le prix d'ouverture estimé du prix brut: 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C4

Le 29/07/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :17-18-19-20-21-22-23-24) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M ²	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVERTURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
17	18.72	4.500,00	100.000,00
18	18.72	4.500,00	100.000,00
19	18.72	4.500,00	100.000,00
20	18.72	4.500,00	100.000,00
21	18.72	4.500,00	100.000,00
23	18.72	4.500,00	100.000,00
24	18.72	4.500,00	100.000,00
22	24.44	4.500,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 4 500.00 DHS (Quatre mille cinq cent dirhams)

Le prix d'ouverture estimé du prix brut: 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6035/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C3

Le 28/07/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :31-32-36-37-38-41-42-43) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M ²	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVERTURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
31	45.12	9.000,00	200.000,00
32	45.12	9.000,00	200.000,00
36	16.92	6.000,00	150.000,00
37	16.92	6.000,00	150.000,00
38	16.92	6.000,00	150.000,00
41	16.92	6.000,00	150.000,00
42	16.92	6.000,00	150.000,00
43	18.93	6.000,00	150.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- LOT N° 1 : Pour les boutiques n°31 et n°32 : 9 000.00 DHS (Neuf mille dirhams).
- LOT N° 2 : Pour les boutique n°36-37-38-41-42,et n°43 : 6 000.00 DHS (Six cent dirhams)

Le prix d'ouverture estimé du prix brut:

- LOT N°1 : Pour les boutiques n°31 et n°32 : 200 000.00 DHS (Deux cent mille dirhams).
- LOT N°2 : Pour les boutique n°36-37-38-41-42,et n°43 : 150 000.00 DHS (Cent cinquante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01/2021/R.C5

Le 02/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :25-26-27-28-29-30) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M2	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVREURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
25	31.82	6.000,00	150.000,00
26	34.56	6.000,00	150.000,00
27	34.56	6.000,00	150.000,00
28	34.56	6.000,00	150.000,00
29	34.56	6.000,00	150.000,00
30	34.56	6.000,00	150.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6 000.00 DHS (Six mille dirhams)
Le prix d'ouverture estimé du prix brut: 150 000.00 DHS (Cent cinquante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6036/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C6

Le 03/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :33-34-35-39-40-44-59) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M2	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVREURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
33	16.92	4.500,00	100.000,00
34	16.92	4.500,00	100.000,00
35	16.92	4.500,00	100.000,00
39	16.92	4.500,00	100.000,00
40	16.92	4.500,00	100.000,00
44	26.64	3.900,00	100.000,00
59	26.64	3.900,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500.00 DHS (Quatre mille cinq cent dirhams)
Le prix d'ouverture estimé du prix brut : 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C8

Le 05/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :52-53-54-55-56-57-58) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M2	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVREURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
52	16.92	3.900,00	100.000,00
53	16.92	3.900,00	100.000,00
54	16.92	3.900,00	100.000,00
55	16.92	3.900,00	100.000,00
56	16.92	3.900,00	100.000,00
57	16.92	3.900,00	100.000,00
58	16.92	3.900,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 900.00 DHS (Trois mille neuf cent dirhams)
Le prix d'ouverture estimé du prix brut: 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE REGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C7

Le 04/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :45-46-47-48-49-50-51) selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M2	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVREURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
45	16.92	3.900,00	100.000,00
46	16.92	3.900,00	100.000,00
47	16.92	3.900,00	100.000,00
48	16.92	3.900,00	100.000,00
49	16.92	3.900,00	100.000,00
50	16.92	3.900,00	100.000,00
51	16.92	3.900,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3 900.00 DHS (Trois mille neuf cent dirhams)
Le prix d'ouverture estimé du prix brut: 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MÈDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE RÉGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C9

Le 09/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à **la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° : 60-61-62-63-64)** selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M ²	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVERTURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
60	18.72	3.900,00	100.000,00
61	18.72	3.900,00	100.000,00
62	18.72	3.900,00	100.000,00
63	18.72	3.900,00	100.000,00
64	18.72	3.900,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 900.00 DHS (Trois mille neuf cent dirhams)**
Le prix d'ouverture estimé du prix brut: **100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MÈDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE RÉGIE COMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 01 / 2021/ R.C10

Le 10/08/2021 à 10 heures , sera procédé, dans le complexe Commercial « ARINA » sis au Lotissement AL ALIA ALBAYDA Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à **la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° : 65-66-67-68-69)** selon le tableau détaillé ci-dessous :

N° DU BOUTIQUE	Surface En M ²	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS	LE PRIX D'OUVERTURE ESTIME DU PRIX BRUT EN DHS
65	24.44	3.900,00	100.000,00
66	24.44	3.900,00	100.000,00
67	24.44	3.900,00	100.000,00
68	19.31	3.900,00	100.000,00
69	19.60	3.900,00	100.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la régie communale de Sidi Hajjaj Oued Hassar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 900.00 DHS (Trois mille neuf cent dirhams)**
Le prix d'ouverture estimé du prix brut: **100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°6041/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم القنيطرة
دائرة للاميمونة
قيادة سيدي بويكر الحاج
جماعة سيدي بويكر الحاج

إعلان

عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة ممرض من الدرجة الأولى

تنظم جماعة سيدي بويكر الحاج مباراة للتوظيف في درجة ممرض من الدرجة الأولى

يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في منصفين.

شروط الترشيح :

تفتح مباراة التوظيف المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فتح يناير من سنة إجراء المباراة، والحاصلين على إحدى الشهادات أو الدبلومات التالية: دبلوم الإجازة المسلم من قبل أحد المعاهد العليا للمهن التمريضية وتفتيت الصحة التابعة لوزارة الصحة، أو دبلوم الدولة للطور الأول للدراسات شبه الطبية المسلم من قبل أحد معاهد تأهيل الأطر في الميدان الصحي التابعة لوزارة الصحة، أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة قلمتها طبقا للمرسوم المشار إليه أعلاه رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الثانية 1433 (30 أبريل 2012).

ملف الترشيح :

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

1. طلب المشاركة بخط اليد،
2. ظرفان متبرنان يحملان اسم وعنوان المترشح،
3. نسخة مطابقة للأصل من الدبلوم،
4. نسخة من بطاقة التعريف الوطنية،
5. نسخة موجزة من راسم ولاة المعنى بالأمر و يعطى منها في حالة التوفيق على بطاقة التعريف الوطنية البيومترية.

تودع ملفات الترشيح بمكتب ضبط الجماعة ويحدد آخر أجل لإيداع الترشحات يوم 23 يوليو 2021 على الساعة الرابعة بعد الزوال.

كل ملف للترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تنتهك وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، أن يؤخذ بعين الإعتبار.

تجرى مباراة التوظيف يوم الأحد 01 غشت 2021 على الساعة العاشرة صباحا بالأماكن المحددة باستدعاءات المترشحين المعقولين لاجتياز المباراة

N°6042/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA
FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بالدار البيضاء
كلية طب الأسنان

Avis de concours pour le recrutement
D'un Technicien 3ème grade
(Session du 27/07/2021)

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un **Technicien 3ème grade spécialité « Technologie de Laboratoire de Prothèse Dentaire »**, qui aura lieu le **27 Juillet 2021**.

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de technologie de laboratoire de Prothèse Dentaire délivré par l'une des universités marocaines, ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur .

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca
- 2- Une copie certifiée conforme du diplôme demandé
- 3- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat
- 4- Un curriculum Vitae du candidat
- 5- Une copie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale du candidat
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat

Les demandes de candidature doivent être adressées à la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca avant le **19 Juillet 2021** via l'adresse électronique :

fmdc@univh2c.ma

N°6043/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

**AEP des douars relevant des communes territoriales TASSIFT et TALAMBOTE à partir de la nappe d'OUED LAOU (Province de CHEFCHAOUEN).
Lot n°2: Génie Civil et Equipement.**


AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN° 51 DR9/CE/A/2021à Lot unique
Séance publique

Avis Report

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 14 Juillet 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 07 Juillet 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

N°6044/PC

ROYAUME DU MAROC


MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Etude d'amélioration du niveau de service de la Route Régionale n° 206 du PK0+000 au PK24+000, -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2021
OUVERTURE DES PLS LE 27/07/2021

Le 27/07/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'amélioration du niveau de service de la Route Régionale n° 206 du PK0+000 au PK24+000, -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux mille cent dirhams (2 100,00 Dh)**
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent trente-neuf mille deux cent dirhams (139 200,00 Dh) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

1- Un dossier technique comprenant :

2-1- Pour les concurrents installés au Maroc :

a) Une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4 : Routes, autoroutes et Transport.

2.2- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N°6048/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE TANGER-TETOUAN
DELEGATION DE CHEFCHAOUEN



المملكة المغربية
وزارة الصحة
مديرية جهة طنجة تطوان
مندوبية شفشاون

**AVIS D'ANNULATION DE LA
CONSULTATION ARCHITECTURALE N°
1/DMS/2021**

**Il est porté à la connaissance du public
que l'avis de la consultation
architecturale N°01/2021 qui a pour**

**Objet : Etudes Architecturales et suivis des travaux
relatif à la reconstruction du CSR2 TANAKOB et la
réhabilitation et l'extension du CSR2 BAB BERRED province
de chefchaouen . prévue le 27/07/2021 à 11h, est annulé.**

N°6045/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE TANGER-TETOUAN
DELEGATION DE CHEFCHAOUEN



المملكة المغربية
وزارة الصحة
مديرية جهة طنجة تطوان
مندوبية شفشاون

**AVIS D'ANNULATION DE LA
CONSULTATION ARCHITECTURALE N°
2/DMS/2021**


**Il est porté à la connaissance du public
que l'avis de la consultation
architecturale N°02/2021 qui a pour**

**Objet Etudes architecturales et Suivi des travaux de réhabilitation et la
reconstruction de huit logements de fonction à la province de chefchaouen**

- ✓ 2 logements de fonction à babberred
- ✓ 2 logements de fonction à Assifane
- ✓ 2 logements de fonction à Ouazougane
- ✓ 2 logements de fonction à Tanakoub .prévue le 27/07/2021 à 12h30min, **est annulé.**

N°6046/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE TANGER-TETOUAN
DELEGATION DE CHEFCHAOUEN



المملكة المغربية
وزارة الصحة
مديرية جهة طنجة تطوان
مندوبية شفشاون

**AVIS D'ANNULATION DE LA
CONSULTATION ARCHITECTURALE N°
3/DMS/2021**

**Il est porté à la connaissance du public
que l'avis de la consultation
architecturale N°03/2021 qui a pour**

**Objet : Etudes Architecturales et Suivis des travaux de reconstruction de 2
centres de santé (Kaa Asras et Malha) et 5 logements de fonction (3 à Bni Derkoul et 2 à
Kaa Asras) province de Chefchaouen Prévue le 27/07/2021 à 12h30min, est
annulé.**

N°6047/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Casablanca - Settat
Province de Settat
Cercle de Ben Ahmed
Caidat des Maaïf et Oud M'hammed
Commune Territoriale M'garto

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

Le Mardi 27 JUILLET 2021 à 10 heures, il sera procédé, au bureaux du président de la commune Territoriale de MGARTO l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Installation des Poteaux et câblage pour : Électrification 1^{er} Catégorie d'un ensemble de Foyers relevant de la Commune M'garto:

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dh (Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 746.480,96 dhs (Un Million Sept Cent Quarante Six Mille Quatre Cent Quatre vingt dirhams ,96 centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique communal
- Soit l'envoyer électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les concurrents doivent avoir un agrément de l'Office national de l'électricité qui leur permet de travailler dans le réseau électrique basse tension (BT)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification

secteur	classe	qualification
J	4	J5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6049/PA

المملكة المغربية
Royaume Du Maroc



وزارة الفلاحة وصيد السمك والتربية الفيزيائية والصيد البحري
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane

N°: / _____ /DRA/DPA/49/SMOPFA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 01/2021 du 26/07/2021 A 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)

Le Lundi 26/07/2021 à 10 H (dix heures), il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de plantation de 40 Ha de vigne dans les communes territoriales Cherratt, Manssouria et Bouznika, Province de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service de Support à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre vingt seize mille Dirhams (96.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : trois millions sept cent quatre-vingt-seize mille huit cents dirhams et zéro centime ttc (3.796.800,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 14/07/2021 à 09 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées, et conformément à l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n° 3033-13 du 26 hiza 1434 (1er novembre 2013) modifiant et complétant l'arrêté du n° 336-96 du 11 chaoual 1416 (1er mars 1996) fixant le nombre de catégories des entreprises intervenant dans le secteur de l'aménagement hydro-agricole correspondant à chaque branche d'activité, les seuls de classification à l'intérieur de chaque classe ainsi que le montant maximum annuel d'un marché pour lequel une entreprise d'une classe donnée peut être admise à soumissionner, sont les suivantes :

Branche d'activité	Classe	Qualifications exigées
10	4	10 - 1

N°6050/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/2021/Y/INV

Le 27/07/2021 à Dix (10) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 13/2021/Y/INV en Deux lots séparés concernant:

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
01	Réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.	98.208,00 DH (Quatre-vingt-dix-huit Mille Deux Cent Huit Dirhams)
02	Réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction de blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS	20.400,00 DH (Vingt Mille Quatre Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **Certificat de Qualification et de Classification** faisant ressortir:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie exigée
EG : Etudes géotechniques	EG1	4
CQ : Contrôle de qualité	CQ1	4

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.

N°6051/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 14/2021/Y/INV

Le 27/07/2021 à Douze (12) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 14/2021/Y/INV en Deux lots séparés concernant:

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
01	Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.	150.000,00 DH (Cent Cinquante Mille Dirhams)
02	Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de construction de blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS.	25.500,00 DH (Vingt Cinq Mille Cinq Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, Notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies légalisées des **certificats d'agrément**, domaines d'activité : **D14** (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages), **D15** (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) et **D16** (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages).

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'art 9 du règlement de la consultation.

N°6052/PA

«VOTRE CONCIERGERIE»
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 04/06/2021, il a été constituée une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : VOTRE CONCIERGERIE s.a.r.l
OBJET : Activités combinées de soutien lié aux bâtiments, SIEGE SOCIAL : 17, rue B. LAALAJ. Maarif Casablanca, CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100,00 dhs chacune, détenues par les associés, Mme. AIT OUFKIR RKIA 600 parts et M. JEBLAOUI KHALID 400 parts
GERANCE DE LA SOCIETE : Confiée à Mme. AIT OUFKIR RKIA pour une durée illimitée.
DUREE : 99 ans
ANNEE SOCIALE : Du 1er Janvier au 31 décembre
Le dépôt a été effectué au CRI de Casablanca et immatriculé au registre de commerce de Casablanca le 23/06/2021 sous le N° 508125.

N° 6053/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 15/2021/Y/INV Le 27/07/2021 à Quinze (15) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 15/2021/Y/INV en lot unique concernant le Contrôle technique tous corps d'Etat des Etudes et des travaux de construction du lycée collégial MOHAMMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia / AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme

de: 91.800,00 DH (Quatre-vingt-et-onze Mille Huit Cents Dirhams) - TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation. Notamment, Une copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément délivré par une compagnie d'assurance autorisée à exercer au Maroc.

N° 6054/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

AVISREPORT N° 1

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offres ci-après :

AO 20DR8/C/2021

TRAVAUX D'HYDROCOURAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA VILLE DAKHLA

La date d'ouverture des plis, initialement prévue le 08/07/2021, est reportée au 29/07/2021 à partir de 10H [heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis

N°6055/PC

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول
UNIVERSITÉ HASSAN I^{er}



PRESIDENCE

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT Session 26/07/2021 (Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de Cinq (05) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 26-07-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Établissements	Spécialités	N.P	Adresses
Faculté des Sciences et Technique Settat	Géologie-Pétrologie	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 577 Settat Tél. 0523400736 / Fax 0523400969
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	القانون الخاص (مزوج اللغة)	02	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid	Génie électrique	01	Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél. 0522324758 / Fax 0522534530
Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat	Sage-femme	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 555 Settat Tél. 0523726462 / Fax :0523400187

- Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant <https://e-concours.uh1.ac.ma>, avant le 19.07.2021.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen orale.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- 2- Cinq (05) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 19.07.2021

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web : <https://e-concours.uh1.ac.ma>

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N°077/PC

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول
UNIVERSITÉ HASSAN I^{er}



PRESIDENCE

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT (04 postes) Session 27/07/2021

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de Quatre (04) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 27-07-2021), dans les Spécialités

Établissements	Spécialités	N.P	Adresses
Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat	Ingénierie Biomédicale	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 555 Settat Tél. 0523726462 / Fax :0523400187
Institut des Sciences de Sport Settat	Gestion du sport, Gestion	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 540 Settat Tél : 0523400103 / Fax 0523400794 Siègé provisoirement à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat
Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat	اللغة الإنجليزية	01	Siègé provisoirement à la Présidence de l'université Hassan 1 ^{er} Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél.0523721275/76 Fax:0523721274
Ecole Supérieure d'Éducation et de Formation Berrechid	Mathématiques appliqués	01	Siègé provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél. 0522324758 / Fax 0522534530

indiquées au tableau ci-dessous :

Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.uh1.ac.ma](https://e-concours.uh1.ac.ma), Le dernier délai d'inscription sur le site avant le 20.07.2021.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- 2- Cinq (05) curriculum vitae
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 5- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 6- Deux (02) copies de la carte d'identité nationale ;
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 20.07.2021

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](https://e-concours.uh1.ac.ma)

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N°078/PC

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
DAYS ALL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 17/06/2021, il a été constituée les ci-après nommes une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Société: DAYS ALL SARL AU
Siège social : 10 RUE LIBERTE 3 ETG APPRT N°5 CASABLANCA
• Objet : Transactions immobilières
Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000.00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par une seule personne physique à savoir :

Mr AHMED ZAKI : 100.000,00 DHS

-Gérance : la société est gérée et administré par Mr AHMED ZAKI

-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 785079.

N° 6059/PA

* FOURNITURES METALLURGIQUES*
« FORMETAL » SARL
Au Capital de 2.000.000,00 Dirhams
RC N° : 41971

I. Aux termes du Procès-Verbal de l'A.G. E en date du 16 JUIN 2021, les Associés de la Société décident :

• La détermination de la durée de la gérance et son renouvellement :

La Société est gérée par les mêmes cogérants Mr. CHRAIBI SAID (CIN B409940) et Mr CHRAIBI KAMIL (CIN BE705133) et ce pour une durée indéterminée.

La Société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant rentrant dans le cadre de l'ob-

jet social par la signature conjointe ou séparée de ses cogérants.

• Mise à jour des statuts,
• Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/06/2021 sous le N°784474.

N° 6060/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E./S.M.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE N°
06/CA.INDH/2021

Le 28 Juillet 2021 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction d'un centre pour personnes sans domicile fixe à la ville de Settat- Province de Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre cent quatre-vingt quatre mille DH (484.000,00 dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-

349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de réception, au bureau précité;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale

(Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de réception, au bureau précité;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale

349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale

(Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale

rale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 13/07/2021 à 10heures.

Lieu de rencontre : Siège Province de Settat.

L'admission des archi-

tectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 6061/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
29/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **03/08/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES BACS A DECHETS SPECIAUX AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar)** auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3.500,00 TROIS MILLE CINQ CENTS DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **286.200,00 TTC DEUX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°6058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

Avis rectificatif

Le président du conseil provincial de Khouribga informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 07/2021 du 14/07/2021 à 10h 30mn, relatif à la réalisation d'une fontaine au niveau du giratoire situé à l'intersection du boulevard Al Alaouiyyine et boulevard 9 avril à la ville de Khouribga, publié le lundi 21 juin 2021 au journal Rissalat Al Ouma n° 11856, est rectifié et modifié comme suit :

Il y'a lieu d'ajouter, à la fin du texte de l'avis, le paragraphe suivant:

« Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation ».

N°6056/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



جماعة تيط مليل

AVIS MODIFICATIF

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres sur offres de prix N° 05/2021 relatif **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DU BOULEVARD AL BASSATINE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL**, paru au journal libération du 23/06/2021 sera rectifié au niveau de L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage comme suit :

AU LIEU DE :

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 861 121.12) **UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE UN MILLE CENT VINGT UN DIRHAMS 12 Centimes TTC**

Lire :

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 406 174.00) **DEUX MILLION QUATRE CENT SIX MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE DIRHAMS 00 Centimes TTC**

Le reste sans changement.

N°6057/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
FAN'ILYS SARL AU
R.C. : 508775
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 07 JUILLET 2021, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: FAN'ILYS
2-Siège social: 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA
Activité : Activités créatives, artistiques et de spectacles

4-Capital : • Mme AHLAM LAGHLID fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance: Mme KAMLA BETAR, gérante unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 784574 le 29/06/2021
N° 6066/PA

NAOUL WILLEMS
SARL AU
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: 24 RUE DE TAOURIRT BD MOULAY YOUSSEF CASABLANCA
R.C. : 384683

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 20/05/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ A COMPTER DU 20/05/2021:

L'associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 20/05/2021
NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR :

L'associé unique Mme NAOUL SABRI s'est nommé comme liquidateur, et s'est confié tous les pouvoirs pour accomplir dans les meilleures conditions les opérations de liquidation.
FIXATION DU SIÈGE DE LA LIQUIDATION :

L'associé unique a fixé le siège de liquidation au 24 RUE DE TAOURIRT BD MOULAY YOUSSEF CASABLANCA
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 29/06/2021 sous le numéro 784646
N° 6067/PA

HAYKAL GLOBAL
MENUISERIE SARL AU
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS SIDI BERNOUSSI
R.C. : 453029
AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 08/06/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

ÉMISSION DE L'ANCIEN GERANT:
MME FARAH AGOUTI, titulaire de la CIN N° Q290894, demeurant à MI-

MOUNA 2 AV A N 58 CASABLANCA, est démissionnaire de ses fonctions de gérant de la société HAYKAL GLOBAL MENUISERIE à compter du 08 Juin 2021

NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :
MR MOUNIR EL JAL, titulaire de la CIN N° BE567572, demeurant à GOLF CITY VILLA 400 VILLE VERTE BOUSKOURA NOUACEUR CASABLANCA, est nommé "gérant unique" de la société HAYKAL GLOBAL MENUISERIE à compter du 08 Juin 2021
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 29/06/2021 sous le numéro 784648
N° 6068/PA

MAJPRO CONCEPT
SARL AU
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social: 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT3-CASABLANCA
R.C. : 489665
AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 10/05/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social: Transfert du siège social de la société de l'adresse actuelle " 26, Avenue Mers Sultan, Etage 1 Apt 3 Casablanca vers la nouvelle adresse " QUARTIER BOUCHOURIB 3 GROUPE 18 N° 58 LAHRAOUINE CASABLANCA"

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 29/06/2021 sous le numéro 784647
N° 6069/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MÈDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 06/2021/INDH

Le 27/07/2021 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat des manuels scolaires dans le cadre de l'initiative Royale « Un million de cartables » au titre de l'année scolaire 2021-2022, destinés aux élèves des écoles primaires relevant de la Province de Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000,00 Dhs)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de huit cent soixante quinze mille

soixante huit dirhams et cinquante centimes TTC (875 068,50 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).

- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 6070/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MÈDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 07/2021/INDH

Le 29/07/2021 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat des manuels et fournitures scolaires, dans le cadre de l'initiative Royale « Un million de cartables » au titre de l'année scolaire 2021-2022, destinés aux élèves des collèges relevant de la Province de Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams (7 000,00 Dhs)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent quatre vingt dix mille neuf cent quatorze dirhams et quatre vingt trois centimes TTC (490 914,83 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna

(division de budget et des marchés/service des marchés).

- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons des cahiers exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le 28/07/2021 à 15h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 6071/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MÈDIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 08/2021/INDH

Le 28/07/2021 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat des manuels et fournitures scolaires dans le cadre de l'initiative Royale « Un million de cartables » au titre de l'année scolaire 2021-2022, destinés aux élèves des écoles primaires relevant de la Province de Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20 000,00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de un million quatre cent cinq mille soixante dix huit dirhams et quarante trois centimes TTC (1 405 078,43 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).

- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons des cahiers exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le 27/07/2021 à 15h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 6072/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 04/2021/CH/INV/C (Séance publique)

Le 27/07/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par dix (10) salles d'enseignement général.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 1 430 000,00 dhs (Un Million Quatre Cent Trente Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.
N° 6074/PA

blics.gov.ma ». Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 6073/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 05/2021/CH/INV/C (Séance publique)

Le 27/07/2021 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de huit (08) blocs sanitaires.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 288 000,00 dhs (Deux Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 6074/PA

AL FATH RAHA S.C.I
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 21 mai 2021, il a été établi les statuts d'une S.C.I dont : DENOMINATION SOCIALE : « STE AL FATH RAHA » S.C.I, Objet : GESTION IMMOBILIERE, SIEGE SOCIAL : RES LA PERLE DE NOUACEUR TRANCHE 1 IMM4 APP23 NOUACEUR - CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 1.500.000,00 DH, divisé en Mille (15.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune. Mme HANANE NOUGA à 7500 Parts, MR RACHID NOUGA à 7500 Parts. GERANCE : la société est gérée par Mr. RACHID NOUGA Et Mme HANANE NOUGA pour une durée indéterminée. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant par la signature des deux cogérants, Mr RACHID NOUGA ET MR RACHID NOUGA. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 01 JUILLET 2021 le numéro 785065.
N° 6075/PA

SOCIETE Z.A.M
CONFECTON
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 02/06/2021, l'associé de la société Z.A.M CONFECTON SARL, a décidé :
- Cession des parts sociales de Mme ZOHRA AMJAHDI de (100) parts au profit de Mr. MOHAMED LAGLIL.
- Démission de Mme ZOHRA AMJAHDI de leur qualité de gérante et nommer Mr. MOHAMED LAGLIL nouveau gérant de la société ZAM CONFECTON pour une durée illimitée.
- La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. MOHAMED LAGLIL.
- Mise à jour des statuts.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 25/06/2021 sous n°784359.
N° 6076/PA

SOCIETE PHARMACIE
BENHIMA SARL AU
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/04/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE PHARMACIE BENHIMA » SARL AU, Objet : (PHARMACIEN), SIEGE SOCIAL : COMPLEXE RESIDENTIEL BAYTI SAKANE GH 3 IMM 24 MAG N°3 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , MLE. CHAYMAA BENHIMA à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MLE. CHAYMAA BENHIMA.
-Le dépôt légal a été effec-

tué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 15 Juin 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 508527 et n° de dépôt 784286.
N° 6077/PA

SOCIETE DE GESTION —
ETUDES – FISCALITE &
COMPTABILITE
S O G E F C O :
L'INFORMATIQUE
AU SERVICE
DE LA GESTION
Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
« SOCIETE FEDEX PLAST » S.A.R.L AU
Aux terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 12 avril 2021, il a été établi le procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION : La Société a pour dénomination : « SOCIETE FEDEX PLAST » S.A.R.L AU
• TRANSFET DE SIEGE SOCIAL
Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société actuellement établi à :
N°5 route de Séfrou, lotissement Al Basria, Lot N°7 Fès à l'adresse ci-après :
S1 LOT 62 Bis Pôle Urbain Ras El Ma Z.I Ain Chkef Fès.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès Le 23 juin 2021 sous N° 3070/2021 R.C :63941.
N° 6078/PA

SOCIETE DE GESTION —
ETUDES – FISCALITE &
COMPTABILITE
S O G E F C O :
L'INFORMATIQUE
AU SERVICE DE
LA GESTION
Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL D'UNE S.A.R.L
« SOCIETE BABLLAH PLAST » S.A.R.L AU
Aux terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 03 juin 2021, il a été établi le procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION : La Société a pour dénomination : « SOCIETE BABLLAH PLAST » S.A.R.L AU
• TRANSFET DE SIEGE SOCIAL
Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société actuellement établi à :
N°97 POLE INDUSTRIEL AIN CHKEF Fès à l'adresse ci-après :
LOT MABROUKA 116 BENSOUDA Fès.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès Le 23 juin 2021 sous N° 3072/2021 R.C :38877.
N° 6079/PA

SOCIETE DE GESTION —
ETUDES – FISCALITE &
COMPTABILITE
S O G E F C O :
L'INFORMATIQUE
AU SERVICE DE
LA GESTION
Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 10 mai 2021, il a été établi le procès-verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION : La Société a pour dénomination : SOCIETE « MEHI PARTS » S.A.R.L
• CESSION DES PARTS SOCIALES
Cession de quatre cent parts sociales opérées par: Monsieur MEHI MAGID ET AIT LACHGUEUR OUAFAE au profit de Monsieur AIT LACHGUEUR HOUSINE.
• MODIFICATION DU CAPITAL
1/ M. AIT LACHGUEUR HOUSSINE..... 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
• MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE
Suite à la cession des parts sociales des deux associés sortant la société prendra la forme de société à responsabilité limitée à associé unique.
Le dépôt légal a été effec-

SOCIETE DE GESTION —
ETUDES – FISCALITE &
COMPTABILITE
S O G E F C O :
L'INFORMATIQUE
AU SERVICE DE LA
GESTION
Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
« EL JAWAHIR POUR LA FABRICATION DE SANDALES ET BOTTES EN PLASTIC » S.A.R.L
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
Aux terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 28 mai 2021, il a été établi le procès verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION : La société a pour dénomination : « EL JAWAHIR POUR LA FABRICATION DE SANDALES ET BOTTES EN PLASTIC » S.A.R.L
• DISSOLUTION DE LA SOCIETE
L'assemblée générale décide à l'unanimité la dissolution de la société.
• NOMINATION DU LIQUIDATEUR
Monsieur HANIDA ABDELLATIF est nommé comme liquidateur de la dite société
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès Le 23 juin 2021 sous N° 3071/2020 R.C : 16001.
N° 6080/PA

SOCIETE DE GESTION —
ETUDES – FISCALITE &
COMPTABILITE
S O G E F C O :
L'INFORMATIQUE
AU SERVICE DE LA
GESTION
Société de Gestion –
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès
CESSIIONS DE PARTS SOCIALES
« MEHI PARTS » S.A.R.L
Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 10 mai 2021, il a été établi le procès-verbal d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
• DENOMINATION : La Société a pour dénomination : SOCIETE « MEHI PARTS » S.A.R.L
• CESSION DES PARTS SOCIALES
Cession de quatre cent parts sociales opérées par: Monsieur MEHI MAGID ET AIT LACHGUEUR OUAFAE au profit de Monsieur AIT LACHGUEUR HOUSINE.
• MODIFICATION DU CAPITAL
1/ M. AIT LACHGUEUR HOUSSINE..... 1000 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
• MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE
Suite à la cession des parts sociales des deux associés sortant la société prendra la forme de société à responsabilité limitée à associé unique.
Le dépôt légal a été effec-

tué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès Le 23/06/2021 sous N° 3068/2021 R.C : 49335.
N° 6081/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province el Kelaa des
Sraghna
Commune Lounasda
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 02/2021
Le 28/07/2021 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune lounasda À l'ouverture des plis relatifs à l'appels d'offre sur offres de prix suivant :
- AOO N° 02/2021 : RELATIF AUX TRAVAUX DE COMPLÈMENT D'ÉLECTRIFICATION DE QUELQUES FOYERS AUX DOUARS DE LA COMMUNE LOUNASDA.
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Pour AOO N° 02/2021 une caution provisoire de la somme de 6.000,00 dh (six mille dh).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- Pour AOO N° 02/2021 à la somme de 291 000,00 dhs (DEUX CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE DIRHAMS.00 CTS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 19 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
N° 6082/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DU TADLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°09/2021/SMG
La participation
est réservée aux petites et
moyennes entreprises
(PME)
Le 27/07/2021 à 9heures 30
minutes, Il sera procédé,
dans la salle de réunion de
l'Office Régional de Mise
en Valeur Agricole du
Tadla sis à Fquih Ben Salah
à l'ouverture des plis en
séance publique relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix, ayant pour objet
l'achat de fournitures de
bureau et de reproduction,
en deux lots :
• Lot n° 1 : Achat de fournitures de bureau ;
• Lot n° 2 : Achat de fournitures de tirage et de reproduction.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et marchés du service des moyens généraux de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n°1 : HuitMille Dirhams (8.000,00 DH) ;
- Lot n°2 : Deux Mille Dirhams (2.000,00 DH) ;
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- lot n°1 : Quatre Cent Vingt HuitMille Quatre Cent Vingt QuatreDirhams (428.424,00DH) toutes taxes comprises ;
- lot n°2 : Cent Dix Huit Mille Huit CentDirhams (118.800,00 DH) toutes taxes comprises ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de mise en Valeur Agricole du Tadla.
Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de l'Office ;
-Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014 ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, les engagements ou les attestations exigées à l'article 8 du règlement de consultation par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des moyens généraux plus tard le 26/07/2021 à 16Heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article7(justification des capacités et des qualités) du règlement de consultation del'appel offres.
N° 6083/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
15/2021/DGRID DU
27/07/2021
(SEANCE PUBLIQUE)
La participation est
réservée aux petites et
moyennes entreprises.
Le Mardi 27 juillet 2021 à 11
heures 30 min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour : les travaux de curage des canaux principaux et du réseau d'assainissement dans le périmètre irrigué du Tadla. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage (DGRID) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme Sept Mille Cinq Cent Dirhams (7.500,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre Vingt Douze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (492 000,00 DH TTC)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.
Au choix du concurrent, les plis peuvent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre central de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;
- Soit déposés électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit remis séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 15 juillet 2021 le rendez-vous est fixé à 10 à heures, au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah. Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.
N° 6084/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL AU-BOUZNKA Tél/ Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.
 Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : «YAL BUSINESS» SARL.
 Siège Social : N°25 ALLE DE FINEX PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS D'AIN SEBAA- CASABLANCA.

Associé :
 Mr. ASKIK MOHAMED, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales
 Mr. OUKACHA LAKBIR, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
 Objet :
 • Négociant
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ASKIK MOHAMED ET Mr. OUKACHA LAKBIR.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée RC au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N°23765, et Dépôt légal a été effectué le 29/06/2021.

N° 6085/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la culture et de la jeunesse et des sports
 Département de la communication
 Institut supérieur de l'information et de la communication
 AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
 1/2021

Il sera procédé le mardi 7 septembre 2021 à 10 heures dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur de l'Information et de la communication, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°1/2021 pour l'acquisition l'installation et la mise en service de matériel technique audiovisuel pour le compte de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) à Rabat.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité et marchés de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC), sis Avenue Allal El Fassi -Al Irfane - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 120 000 DH (cent-vingt mille dirhams).
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 5.830.772,57 DH/TTC (cinq millions huit cent trente mille sept cent soixante-douze dirhams cinquante-sept centimes toutes taxes comprises).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité et marchés de l'Institut Supérieur de l'Information et de la communication
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique à travers le portail des marchés publics.
 Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et les documentations techniques des articles exigés par le dossier d'appel d'offres au bureau de comptabilité et marchés de l'Institut Supérieur de l'Information et de la communication au plus le lundi 6 septembre 2021 avant 16h00.
 Une visite des lieux est prévue à la date du mardi 27 juillet 2021 à 10 heures conformément à l'article 19 du règlement de consultation.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 6086/PA

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ŒUVRES SOCIALES À LA PROVINCE D'EL JADIDA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SUR OFFRES DE PRIX
 N°02/APOS/2021

Le Mercredi 28 Juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé au bureau de la Direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA A LA COMMUNE DE SIDI SMAÏL DANS LA PROVINCE D'EL JADIDA.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction de l'Association Provinciale des Œuvres Sociales province d'El Jadida (Centre Provincial de kinésithérapie) HAY NAJD) sis à l'adresse ci-dessus.
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Cinq Mille dirhams (45 000,00 Dhs).
 - L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million dirhams TTC. (2.000.000,00 dhs TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 JOURMADA I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de la direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030.
 - Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 6087/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
 N°/SI/BEMSI
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix n°06/2021/SI
 Séance Publique

Le Mardi 27 juillet 2021 à 10 heures, Il sera procédé, au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat de matériels informatiques et logiciels pour le compte de l'ORMVA du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Informatique de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Mille Dirhams (10.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Cent Soixante Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxes Comprises (494.160,00 DH TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah ;
- Soit les déposer, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'Office ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les notes techniques et les catalogues doivent être déposés dans le bureau d'ordre de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah au plus tard le 26/07/2021 à 16 Heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 (Justification des capacités et des qualités des concurrents) du règlement de consultation.
 Conformément à l'article 139 du Règlement des Marchés Publics de l'ORMVA

du Tadla, le marché issu de cet appel d'offres est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et ce selon les dispositions de la loi 53-00 formant la charte de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013.

N° 6088/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021/SI DU 27/07/2021

Le Mardi 27 juillet 2021 à 10 Heures 30 minutes, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis au Quartier Administratif à Fkih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat de fournitures pour matériels informatiques pour le compte de l'ORMVA du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Informatique de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille Mille Dirhams (15.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit Cent Quinze Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxes Comprises (815.280,00 DH TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah ;
- Soit les déposer, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'Office ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec

accusé de réception, à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah ;
 • Soit les déposer, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'Office ;
 • Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 (Justification des capacités et des qualités des concurrents) du règlement de consultation.
 Conformément à l'article 139 du Règlement des Marchés Publics de l'ORMVA du Tadla, le marché issu de cet appel d'offres est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et ce selon les dispositions de la loi 53-00 formant la charte de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013.

N° 6089/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
 N°/SI/BEMSI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix n°08/2021/SI
 Séance Publique

Le Mardi 27 juillet 2021 à 11 Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fkih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la Maintenance des Réseaux informatiques de l'ORMVA du Tadla (pièces de rechange et main d'œuvre) en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Informatique de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

lement être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Le montant minimum :Trois Cent Quarante Sept Mille Quatre Cent Dirhams Zéro Centimes
- Toutes Taxes Comprises (347.400,00 DH T.T.C).
- Le montant maximum :Six Cent Quarante Trois Mille Huit Cent Soixante Dirhams Zéro Centimes
- Toutes Taxes Comprises (643.860,00 DH T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah ;
- Soit les déposer, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'Office ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 (Justification des capacités et des qualités des concurrents) du règlement de consultation.
 Conformément à l'article 139 du Règlement des Marchés Publics de l'ORMVA du Tadla, le marché issu de cet appel d'offres est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et ce selon les dispositions de la loi 53-00 formant la charte de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013.

N° 6090/PA



AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune d'Oulad yaich avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **عبدي وليد**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : **تجارة الألبانيوم**

Au local situé à : **PROVINCE DE BENI MELLAL ,COMMUNE D'OULAD YAICH, ملاق بني يعيش**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'Oulad yaich au service économique.

N°6091/PA

STE Walid NJEP
 Au capital de 50.000,00DH
 RC : 5773 – IF : 24813341
 Siège social : Lotissement
 Jdayen Lot n° 25 Saïdia
 Suivant le PV de l'assemblée
 unique du 11-06-2021 de la
 société «Walid NJEP», il a
 été décidé ce qui suit :
 - Cession des parts sociales:
 Cession de 500 parts socia-
 les appartenant à Mme
 Najib Keltoum au profit de
 M. Moussaoui Abdelghani
 Nouvelle répartition du ca-
 pital :
 M. Moussaoui Abdelghani
 devient propriétaire de 500
 parts de la société Walid
 NJEP.
 Nomination de M. Mous-
 saoui Abdelghani comme
 gérant/ associé unique pour
 une durée indéterminée.
 Le dépôt légal a été effectué
 au greffe du tribunal de
 première instance de Ber-
 kane le 25-06-2021 sous le
 N° 385/2021.

N° 6097/PA

CABINET DAIM
ROUSSEAU, CONSEIL
JURIDIQUE FISCAL ET
COMPTABLE, 9 RUE.
Annaïd Hay Ryad Rabat -
CONSTITUTION
C.R.M.T.W. (S.A.R.L.).
CAPITAL : 10.000,00 DHS
-SIEGE SOCIAL :
10 RUE LIBERTE
3° ETAGE BUR 5.
casablanca -
RC 507463-
CE.002808555000026
TP. 34262032

Aux termes d'un acte s. s. p.
 en date à Casablanca du
 05/05/2021, il a été établi
 les statuts d'une société
 SARL dont les caractéris-
 tiques sont les suivantes :
 1°) DENOMINATION : «
 C.R.M.T.W. » 2°) OBJET
 : ,IMMEUBLE-PROMO-
 TION-IMMOBILIERE -
 SIEGE SOCIAL : RUE LI-
 BERTE-N°10- 3° ETAGE ,
 BUR.5°1.casablanca. 4°)
 DUREE : 99 ans.
 5°) CAPITAL SOCIAL :
 10.000,00 DH divisé en 1.00
 parts sociales de 100 DH
 chacune, souscrites en tota-
 lité, libérées en Totalité at-
 tribuées aux associés en
 proportion de Leurs ap-
 ports savoir :
 - Monsieur.MOUTAWAS-
 SIT.AHMED.AMINE : 90
 parts
 - Mme BOUREZGUI,
 ASMAA ; 10 parts
 * Soit au Total : 100 parts
 6°) GERANCE :La société
 est gérée par MOUTAWAS-
 SIT AHMED.AMINE -GE-
 RANT UNIQUE(7°)
 EXERCICE SOCIAL :
 L'exercice social commence le
 1er Janvier et se termine le 31
 Décembre de chaque année.
 8°) BENEFICE : Après dé-
 duction de 5% à la réserve lé-
 gale, le solde est réparti ou
 reporté suivant décision de
 l'Assemblée Générale Ord-
 naire. Le Dépôt légal a été ef-
 fectué au greffe du tribunal
 commercial de Casablanca-le
 18/06/2021-sous numéro -
 783228) R.C N° 507463 du
 18/06/2021. BOUKOU-
 RAYCH ABDELLATIF
 POUR RXTRAIT ET men-
 tion.

N° 6098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
D.G.S

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 19/2021/BP
 Le 27/07/2021 à 10h00, il
 sera procédé, dans la salle
 de réunion au Conseil Pro-
 vincial d'Essaouira à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'appel d'offres ouvert sur
 offres de prix relatif à : Tra-
 vaux d'alimentation en eau
 potable au douar Taragante
 à la Commune Ait Daoud -
 Province d'Essaouira -.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré de la Direc-
 tion Générale des Services
 au Conseil Provincial d'Es-
 saouira. Il peut être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'Etat à
 l'adresse suivante :
 www.marchespublics.gov.
 ma.

Le cautionnement provi-
 soire est fixé à : Cinq mille
 Dirhams (5 000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 prestations est fixée à :
 Deux cent quatre vingt neuf
 mille neuf cent dix sept Di-
 rhams (289 917,00 DH)
 T.T.C.

Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29 et 31 du décret n° 2-12-
 349 relatif aux marchés pu-
 blics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception à la Direction
 Générale des Services au
 Conseil Provincial d'Es-
 saouira.
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis à la Direc-
 tion précitée.
 - Soit envoyer par voie
 électronique
 - Soit les remettre au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.

Les échantillons exigés par
 le dossier d'appel d'offres
 doivent être déposés à la
 Direction Générale des Ser-
 vices du Conseil Provincial
 d'Essaouira avant le
 26/07/2021 à 15H00
 (Heure limite pour le dépôt
 des échantillons).

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
N° 6099/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
D.G.S
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 21/2021/BP

Le 27/07/2021 à 12h00, il
 sera procédé, dans la salle
 de réunion au Conseil Pro-
 vincial d'Essaouira à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'appel d'offres ouvert sur
 offres de prix relatif à : Tra-
 vaux d'alimentation en eau
 potable au douar Ait Lah-
 cen à la Commune de Sidi
 Kaouki - Province d'Es-
 saouira -.

Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré de la Direc-
 tion Générale des Services
 au Conseil Provincial d'Es-
 saouira. Il peut être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'Etat à
 l'adresse suivante :
 www.marchespublics.gov.
 ma.

Le cautionnement provi-
 soire est fixé à : Vingt cinq
 mille Dirhams (25 000,00
 DH).

L'estimation des coûts des
 prestations est fixée à : Qua-
 tre cent quatre vingt quatre
 mille neuf cent quatre vingt
 dix neuf Dirhams quatre
 vingt douze Centimes (484
 999,92 DH) T.T.C.

Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29 et 31 du décret n° 2-12-
 349 relatif aux marchés pu-
 blics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception à la Direction
 Générale des Services au
 Conseil Provincial d'Es-
 saouira.
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis à la Direc-
 tion précitée.
 - Soit envoyer par voie
 électronique
 - Soit les remettre au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.

Les échantillons exigés par
 le dossier d'appel d'offres
 doivent être déposés à la
 Direction Générale des Ser-
 vices du Conseil Provincial
 d'Essaouira avant le
 26/07/2021 à 15H00
 (Heure limite pour le dépôt
 des échantillons).

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
N° 6100/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 20/2021/BP

Le 27/07/2021 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Travaux de construction de la piste reliant la route régionale n° 301 et douar Chichte sur 1,320 km
Commune Moulay Bouzerkounne Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00** DH (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 328 688,00** DH (Un million trois cent vingt huit mille six cent quatre vingt huit Dirhams T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

* Soit les envoyer par voie électronique.

* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N°6101/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
21/DRPS/ANP/SV/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 28/07/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE DALLAGE DE L'ACCES A LA PLAGE CAP BADOUZA "OPERATION PLAGES PROPRES 2021"

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 500,00** DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **277 200,00** TTC
DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE SAFI.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **19/07/2021** à **11H00** DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: B QUALIFICATION: B.11 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi-
 Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°6096/PA

Sport



Jordan Pickford La forte tête des Anglais



Longtemps risqué du football mondial pour les bourdes de ses gardiens de but, l'Angleterre a enfin trouvé en Jordan Pickford un dernier rempart de premier choix: il n'a pas encaissé de but depuis le début de l'Euro et sera l'un des atouts majeurs lors du quart de finale contre l'Ukraine, samedi.

Shocking! Le football anglais qui a fait éclore des gardiens légendaires comme Gordon Banks, Peter Shilton, Ray Clemence ou même David Seaman, a souvent été trahi ces dernières années par les erreurs des David James, Robert Green et autres Joe Hart.

Sans gardien fiable, pas d'espoir de titre. C'était avant Pickford. A 27 ans, le portier d'Everton a lui aussi été critiqué, mais il fait taire ses nombreux détracteurs avec des prestations impeccables,

à l'image de celle contre l'Allemagne, mardi (2-0), premier succès face à cet adversaire en 55 ans dans un match à élimination directe.

Il a remporté un face-à-face avec Timo Werner (32e), détourné au dessus de la barre d'un superbe réflexe une frappe de Kai Havertz (48e), à 0-0, et obligé, par son placement et en restant sur ses appuis, Thomas Müller à trop croiser sa frappe à la 81e à 1-0.

Trois interventions décisives pour un quatrième match consécutif sans encaisser de but dans un tournoi majeur, une performance que seul l'illustre Gordon Banks avait réalisée lors du Mondial-1966 en Angleterre, le seul trophée majeur à ce jour des "Three Lions".

Samedi, il pourrait l'effacer des tablettes en cas de nouvelle "clean sheet" à Rome, contre l'Ukraine, une perfor-

mance dans ses cordes, puisqu'il l'a réalisée onze fois lors de ses 15 dernières sorties en équipe nationale.

Avant le début de l'Euro, pourtant, il suscitait plus de craintes que d'espoirs. Le Mondial-2018, où il s'était révélé, semblait avoir été complètement effacé des tablettes.

A 24 ans, il avait remplacé un Joe Hart déclinant, entamant la compétition avec trois sélections au compteur et la confiance totale de Gareth Southgate, qui ne s'est jamais démentie, depuis qu'il l'a eu sous ses ordres chez les Espoirs. Pour sa septième sélection, en huitième de finale, il avait mis fin à 23 ans d'élimination aux tirs au but face à la Colombie (1-1, 5-4 aux tirs au but) en détournant la tentative de Carlos Bacca.

En juin 2019, il avait récidivé face

à la Suisse en Ligue des nations (0-0, 6-5 aux tirs au but), stoppant la frappe de Josip Drmic, après avoir lui-même transformé le 5e tir au but anglais.

Mais en club, Pickford n'a pas toujours été aussi convaincant.

Gardien au style peu académique - "à la vitesse où va le jeu moderne, c'est plus difficile de réaliser l'arrêt parfait", avait-il plaidé dans The Telegraph avant l'Euro - ses boulettes avec les Toffees, qui lui ont coûté un temps sa place en novembre, ont entretenu le doute sur sa fiabilité.

"Ce que j'aime chez lui, c'est son calme. Il a parfois été critiqué sous le maillot d'Everton, mais avec celui de l'Angleterre, ce type semble grandir. Il est plus confiant, il contrôle toutes les situations", a admis Rio Ferdinand à la BBC après le match contre l'Allemagne.

Un aspect que Pickford travaille depuis quelques mois avec un psychologue.

"Dans le football, comme dans n'importe quel sport, ces petits un ou deux pour cent de gains - juste pour accroître vos capacités sur le terrain et ce que vous pouvez y réussir - sont primordiaux", a-t-il expliqué au Telegraph.

"Investir dans son corps est capital. Que ce soit par la nutrition, la psychologie ou des séances de musculation supplémentaires, je pense que tout aide", avait-il ajouté.

Après le match mardi, il s'est borné à vouloir "continuer à travailler dur et juste essayer de tout faire bien".

"Essayer d'être le meilleur Jordan Pickford que je puisse être. C'est tout ce que je peux faire". Et pour le moment, l'Angleterre s'en contentera volontiers.

De Bruyne et Hazard incertains

La Belgique à l'heure du plan B



La Belgique pourrait être privée de ses deux créatifs, Kevin De Bruyne et Eden Hazard, vendredi en quart de finale de l'Euro face à l'Italie, une situation qui force le sélectionneur Roberto Martínez à envisager un "plan B".

L'entorse à la cheville de De Bruyne - suite à un tackle du Portu-

gais Joao Palhinha en huitièmes de finale - et la pointe d'élongation à l'arrière de la cuisse droite d'Hazard, tiennent les supporters des Diables Rouges en haleine. "Et sans eux, on fait comment?", titrait en une mercredi le quotidien bruxellois La Dernière Heure/Les Sports.

"Il y a encore de l'espoir de voir

Eden vendredi", espère son frère Thorgan, unique buteur de la rencontre face au Portugal dimanche.

C'est à espérer pour les Belges car, selon le gaucher du Borussia Dortmund, "Eden est un joueur important dans la conservation du ballon".

"C'est lui qui garde le ballon, qui prend les initiatives, qui provoque et fait remonter le bloc", analyse le cadet du joueur du Real Madrid.

Ce dernier, qui a subi dimanche sa douzième blessure en deux ans depuis son arrivée en Espagne, n'a pas d'équivalent au sein du noyau des Diables Rouges.

Ses statistiques depuis 2014 avec la Belgique parlent d'elles-mêmes: 21 buts et 22 passes décisives en 49 matches!

Son remplaçant le plus naturel est un autre Madrilène, de l'Atlético celui-là, Yannick Ferreira Carrasco.

Ces deux dernières années,

c'est lui qui a le plus souvent arpenté le flanc gauche de la Belgique. Mais après une saison brillante qui l'a vu remporter la Liga, Carrasco semble chercher son second souffle durant cet Euro. Il n'a guère été convaincant lors des matches de la phase de poules face à la Russie et au Danemark, au point d'être laissé sur le banc face à la Finlande.

Roberto Martínez pourrait donc lui préférer Jérémy Doku, même si, pour l'heure, le feu follet de Rennes est davantage considéré comme un joker.

L'absence de Kevin De Bruyne ne serait-elle pas la plus pénalisante pour la Belgique?

"Pour moi, Kevin De Bruyne est le numéro un au monde pour la vision du jeu et la qualité de la dernière passe. En plus, il marque avec une certaine continuité", affirmait cette semaine l'ancien international italien Fabio Cannavaro dans les colonnes de

la Gazzetta dello Sport.

L'indisponibilité du meneur de jeu de Manchester City, déjà absent en début de tournoi après avoir été victime de fractures au visage en finale de la Ligue des champions fin mai, serait un gros coup dur pour les Belges.

Même si l'optimisme le concernant est davantage de mise que pour Hazard.

Sa cheville ne souffre "d'aucun dommage structurel" et De Bruyne a été "rassuré" par les examens médicaux, a affirmé Roberto Martínez.

Mais le sélectionneur doit tout de même préparer une solution qui pourrait passer par la titularisation de Dries Mertens.

Le Napolitain est le remplaçant logique de De Bruyne mais il a été le Diable Rouge le plus décevant lors des quatre premiers matches.

Leandro Trossard (Brighton) ou Dennis Praet (Leicester) pourraient dès lors prendre le relais.

Le transfert d'Achraf Hakimi de l'Inter Milan au PSG est imminent



Le transfert de l'international marocain Achraf Hakimi de l'Inter Milan au Paris Saint-Germain (PSG) est imminent, a rapporté le quotidien sportif français L'Equipe.

Le PSG et l'Inter Milan se sont rapprochés encore un peu plus ces dernières heures au sujet du transfert d'Achraf Hakimi, écrit le média français dans un article publié mercredi soir sur son site internet.

"Au point que le recrutement du défenseur latéral marocain de 22 ans est jugé imminent par des proches du dossier", note la même source.

Le transfert pourrait se boucler définitivement d'ici la fin de cette semaine après la traditionnelle visite médicale, relève-t-on,

ajoutant que l'équipe de la capitale française "devrait déboursier environ 60 millions d'euros plus quelques bonus", pour s'attacher les services du défenseur marocain.

De son côté, Giuseppe Marotta, l'un des dirigeants du club lombard, a scellé auprès de Sky Italia le départ dans la capitale française de Hakimi, selon les médias.

"La vente de Hakimi est en train de se conclure. Cela devrait être conclu dans les 24 heures", a-t-il déclaré.

Selon les informations de RMC Sport, l'ancien joueur du Borussia Dortmund et du Real Madrid s'engagerait avec le club parisien contre la somme de 60 millions d'euros pour un contrat d'une durée de cinq saisons, soit jusqu'en juin 2026.

Le WAC prend le large, le Raja stoppé net

Benzarti parle de joueurs libérés de pression et Chabbi appelle au report du match contre le HUSA

Fortunes diverses pour le Wydad et le Raja au terme des matches disputés mercredi comptant pour la 24^{ème} journée de la Botola Pro 1 «dnv» de football. Les Rouges ont réussi à prendre le meilleur à domicile sur le MAT par 4 à 2, alors que les Verts ont cédé le pas en déplacement devant le CAYB par 1 à 0.

Très bonne opération donc du WAC qui intervient quelques jours après la contre-performance enregistrée en Ligue africaine des clubs champions. En recevant la formation tétouanaise, les Casablancais se trouvaient dans l'obligation de s'imposer en vue de regagner confiance et de préserver le matelas de points sur leur poursuivant immédiat, le Raja.

D'ailleurs, une mi-temps a suffi aux Rouges pour sceller le sort de cette partie, après avoir trouvé le chemin des filets adverses à trois reprises, grâce aux réalisations de Aymane El Hassouni (7e), Walid El Karti (13e) et Ayoub El Kaabi (43e, sp).

A 3 à 0, la messe était dite mais tant qu'il y avait la possibilité d'alourdir l'addition, les Rouge et Blanc ne s'en sont pas privés grâce à El Kaabi qui n'avait qu'à prolonger le ballon au fond de la cage, inscrivant un quatrième but à la

50^{ème} minute de jeu.

Aucunement abattus, les Tétouanais ont tenté leur chance et ont pu réduire l'écart par l'entremise de Hicham El Khaloua (57e) et Hamza El Mousaoui (69e, sp) sans pour autant inquiéter outre mesure un Wydad qui tenait son match.

Une victoire précieuse des Rouges qui leur a fait beaucoup de bien, tout comme d'ailleurs leur entraîneur Fouzi Benzarti qui a affirmé que ses poulains, étant libérés, ont pu marquer quatre buts et que leur relâchement en fin de partie était normal, d'autant plus qu'il y a un derby programmé ce samedi.

Grâce à cette victoire, la 16^{ème} depuis l'entame de l'exercice, le WAC a conforté son statut de leader avec 54 points, au moment où son adversaire du jour est sixième avec 31 unités au compteur.

Si cette manche a été à l'avantage du WAC, l'on ne peut pas dire autant du Raja doublé par le Youssoufia de Berrechid qui s'est imposé sur le court score de 1 à 0, but signé Aziz Ennakhlil à la 78^{ème} minute.

Un petit match des Verts stoppés par des Hérisz décidés à ne pas se laisser faire en vue de glaner trois points qui leur sont d'un grand apport. Provisoirement, l'équipe de Berrechid est 13^{ème}



avec 26 points soit trois longueurs d'avance sur le premier reléguable le SCCM, alors que le Raja, bien entendu, est deuxième mais cède du terrain sur le Wydad, avec 6 points de retard (48 contre 54).

Une défaite qui n'arrange guère les affaires des Verts, ayant déclenché sur le champ une grogne des supporters qui s'en sont pris à l'entraîneur Lassad Chabbi qui, lui, a formulé la demande

de voir le match du Raja contre le HUSA, prévu mardi prochain, reporté à une date ultérieure afin de permettre à son équipe de bien préparer la finale de la Coupe de la Confédération contre les Algériens de la JSK, qui aura lieu le 10 courant dans la capitale bénoïse, Cotonou.

La troisième rencontre comptant pour cette journée disputée mercredi entre le HUSA et le FUS s'est soldée sur

un décevant nul blanc.

Pour rappel, le bal de cette journée a été ouvert mardi : Le DHJ a été accroché par le MCO (1-1), tandis que le MAS a pu renouer avec le succès au détriment du RCOZ (2-1).

Cette 24^{ème} manche devait être clôturée hier par la programmation des oppositions FAR-RSB, IRT-SCCM et OCS-RCAZ.

Mohamed Bouarab

Jeux Olympiques

Les sportives qui allaitent peuvent amener leurs bébés à Tokyo

Les sportives qui allaitent seront autorisées "si nécessaire" à emmener leurs enfants aux Jeux olympiques de Tokyo, ont annoncé les organisateurs après avoir été critiqués pour leurs règles strictes régissant la venue des familles de participants aux Jeux.

Les familles des athlètes participant aux JO prévus du 23 juillet au 8 août n'ont pas le droit d'assister à l'événement pour cause de pandémie, en vertu de règles sanitaires ayant abouti à une réduction drastique du nombre de personnes autorisées à entrer au Japon.

Mais les responsables des Jeux ont donc fait une exception pour les nourrissons allaités, "après avoir examiné attentivement cette situation unique".

Cependant, ces bébés ne seront pas autorisés à séjourner au

Village olympique, et devront être hébergés dans des établissements privés, comme des hôtels.

"Le fait que tant de sportives ayant de jeunes enfants soient en mesure de continuer à concourir au plus haut niveau est une source d'inspiration", a déclaré Tokyo-2020 dans un communiqué publié mercredi, ajoutant que les organisateurs étaient "déterminés à faire tout leur possible pour leur permettre de participer aux Jeux".

La star américaine de football Alex Morgan, dont la fille Charlie est âgée d'un an, a toutefois estimé que ce n'était pas suffisant.

La double championne du monde et médaillée d'or olympique en 2012 à Londres a tweeté: "Je ne suis pas sûre de ce que signifie +si nécessaire+. Est-ce déterminé par la mère ou par le CIO? (le Comité international olympique, NDLR). Ce sont des

mères olympiques qui vous le disent: +c'est NÉCESSAIRE+. Je n'ai pas été contactée pour savoir si je pouvais emmener ma fille au Japon et nous partons dans 7 jours."

Des sportives s'étaient plaintes des règles sur les réseaux sociaux, la basketteuse canadienne Kim Gaucher ayant notamment confié se sentir "obligée de décider entre être une maman qui allaite ou une sportive olympique".

Mais la basketteuse a salué le revirement des organisateurs. "Je me suis réveillée avec une grande nouvelle ce matin: Sophie peut venir à Tokyo. Tellement soulagée de ne pas avoir à prendre cette décision", a-t-elle déclaré dans une vidéo.

La marathonienne américaine Aliphine Tuliamuk s'était également inquiétée. "Parfois, je me demande ce qui se passerait si

quelque chose d'horrible arrivait et que je ne revenais jamais de Tokyo", a-t-elle écrit sur Instagram. "Je suis sûre que toutes les mamans comprennent ce senti-

ment."

Selon les organisateurs, des "mesures appropriées" seront appliquées aux nourrissons entrant au Japon pour les Jeux.

Le président du CIO attendu le 8 juillet à Tokyo

Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, arrivera au Japon le 8 juillet, ont annoncé mercredi les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo.

Les JO sont désormais prévus du 23 juillet au 8 août. M. Bach devait initialement se rendre à Tokyo en mai, mais ce voyage avait été annulé en raison de restrictions liées au Covid-19. Le comité d'organisation a déclaré mercredi que M. Bach, qui a été vacciné, s'isolerait pendant trois jours à son arrivée au Japon. Il espère se rendre à Hiroshima le 16 juillet pour que cela coïncide avec le début d'une trêve olympique, ont ajouté les organisateurs.

Le CIO tiendra une réunion de son conseil d'administration à Tokyo à partir du 17 juillet et une assemblée générale à partir du 20 avec un vote attendu sur Brisbane comme ville hôte des Jeux olympiques de 2032.

Les JO de Tokyo se dérouleront selon des règles sanitaires très strictes, les spectateurs venant de l'étranger ayant été interdits et le public local ayant été fortement limité.

Le livre

- Mais non, je suis assez d'accord avec toi. Dans un café, près d'un grand feu, Iris sort son portable mais ses doigts engourdis par le froid sont trop raides pour taper un message. Elle se consacre à sa gaufre et son chocolat chaud pendant qu'Odile et moi prenons du thé brûlant. Nous ne pouvons nous attarder auprès du feu qui nous engourdit, il faut être rentrés avant la nuit tombée. Retour donc. Nous pédalons à petite allure pour ne pas trop fatiguer les chiens. Revenu à Bruges, je m'efforce d'ignorer une énorme fatigue qui m'indique que je n'ai plus l'âge d'Iris (qui téléphone frénétiquement) ni celui d'Odile qui vaque aux préparatifs d'un bon repas. J'évite alcool, vin ou bière qui, après l'air vivifiant de la mer, achèverait de m'assommer. Et je m'endors sitôt couché. Je ne me réveillerais qu'au milieu de la nuit pour faire l'amour à ma belle ornithologue.

De retour à Bruxelles, malgré les cours à préparer, les copies à corriger, la montagne de livres à lire, un article de critique littéraire à écrire pour «Le Soir», malgré les visites pénibles à la maison de retraite (les moments où je peux communiquer avec ma mère sont en plus rares), je me dis que cette vie-là me convient, qu'elle serait impossible à Bruges car je serais sans cesse dérangé par Iris, les chiens ou les chats qui n'ont aucun égard pour mes travaux.

Dans le silence tranquille de l'appartement, il m'arrive de revivre longuement des scènes avec Fiorella, le mythique voyage à Rome, les excursions à pied, en vélo, en train, les fous-rires et les chahuts quand nous redevenions enfants, l'audace de nos ébats érotiques, les soirées studieuses... Avant d'aller me coucher, je lis les titres des journaux sur Internet. Et je manque tomber de ma chaise en parcourant les faits divers du «Times».

«Le riche collectionneur et marchand d'art Archibald Lodger, spécialiste de la civilisation de l'Indus, du Gandhara et de la période Gupta en Inde, a été mis en examen suite à une dénonciation anonyme. Sa maison-musée de Chelsea a été perquisitionnée. Quelle ne fut pas la surprise des policiers en y découvrant une stèle non répertoriée. Elle comporte deux textes : l'un en sumérien et l'autre, en regard, en proto-indien non encore déchiffré. Bien qu'elle soit très abîmée, cette «Pierre de Rosette» indienne pourrait permettre à des spécialistes de percer le mystère d'une écriture jusqu'alors impénétrable. La détention d'un tel trésor étant illégale, le gouvernement pakistanais en a déjà exigé la restitution. Le grand âge d'Archibald Lodger et sans doute de puissants appuis politiques lui ont épargné la prolongation de sa garde à vue».

Je clique fébrilement sur des sites américains et indiens pour



tenter d'obtenir plus d'informations. Ceux qui évoquent l'affaire disent à peu près la même chose que le «Times». Il est trop tard pour appeler Pétrus et Roya et je ne peux rien dire de précis par téléphone, ils sont sur écoute. Je laisse un mail : «Lu l'actualité londonienne (ils comprendront). Prenons contact». Trop agité pour me coucher, je retourne le problème en tous sens.

Quel est ce dénonciateur anonyme ? Celui qui envoie des lettres de menaces à mes amis ? Brian ? Non, bien sûr que non. La piste de terroristes islamistes me paraît bien improbable. Des archéologues rivaux ? La Stèle des Licornes révélée au monde... Quelles vont être les répercussions de cette révélation ?

Je devrai attendre longtemps pour que la ronde des pensées fi-

nisse par s'épuiser, s'arrêter et me laisser dormir.

Le lendemain Roya sonne à ma porte en début d'après-midi. Elle ne m'a prévenu qu'une demi-heure plus tôt, pour des raisons de sécurité. Derrière elle sur le palier, un policier reste en faction. Elle se laisse tomber dans un fauteuil. Un pull rose indien sur un jeans, la lourde tresse noire, toujours aussi attirante mais visiblement fatiguée.

- Nous avions fait nos bagages, nous étions prêts à partir pour Londres. Pétrus était exubérant, il reprenait confiance, il allait pouvoir publier puisque tout le monde sait maintenant l'existence de la Stèle des Licornes. Je me voyais serrant ma fille dans mes bras.

- Eh ! bien qu'est-ce qui pourrait vous en empêcher ?

- La sécurité. L'inspecteur nous a dissuadé. J'ai eu l'impression qu'il détenait des informations mais qu'il les gardait secrètes. J'espère que ce ne sont pas des menaces qui pèsent sur Shanti. Bref, nous ne partons pas. Assurer notre protection pendant le voyage compliquerait trop la tâche de la police. Et moi je n'en peux plus de vivre cloîtrée, de ne pas pouvoir sortir sans escorte, ni ouvrir mes fenêtres comme je veux, ni téléphoner ou envoyer des mails sans prendre mille précautions. Je voudrais bouger, prendre l'air.

(A suivre)

Recettes

Mousse de yaourt aux fruits rouges en bocal

Ingrédients : 4 Pers.

300 g de mélange de fruits rouges
4 yaourts à la grecque
1 orange
2 c. à soupe de sucre ou de miel

Préparation :

1. Pressez le jus de l'orange.
2. Mixez les fruits rouges avec le jus, le sucre et les yaourts.
3. Répartissez dans des bocaux et réservez au frais.



Ce que nous mangeons influence nos prises de décision !

Comme le disait Hippocrate, «Nous sommes ce que nous mangeons». Nos os, nos tissus, notre sang... notre organisme tout entier puise sa force dans les nutriments que nous consommons. La nourriture influence notre pensée, nos actions et surtout, nos prises de décisions.

Une étude allemande, dirigée par la chercheuse Soyoung Q. Park, montre que les repas riches en protéines rendent davantage conciliant et tolérant. A contrario, les glucides seraient responsables d'un comportement plus intransigeant.

Les chercheurs de l'Université de Lübeck (Allemagne) ont soumis plusieurs participants à un jeu. Les règles étaient les suivantes : deux individus sont assis face à face avec au centre une somme d'argent à diviser, une seule personne décide du partage. À l'issue du choix, les billets peuvent être répartis équitablement ou non. L'autre avait la possibilité d'accepter ou de refuser la proposition.

Les volontaires ne jouaient qu'après avoir mangé entièrement la collation qui leur était proposée. Par ailleurs, ils «sont venus deux fois au laboratoire et ont pris à chaque fois un petit-déjeuner différent», explique Soyoung Q. Park. «Les deux collations contenaient exactement le même apport calorique, sauf que l'une était beaucoup plus protéinée et l'autre davantage chargée en glucides» ajoute-t-elle.

Une même personne prenait des décisions complètement différentes selon ce qu'elle avait mangé auparavant.

Les résultats de l'étude montrent que seulement 24% des personnes ayant eu un petit-déjeuner riche en protéines ont rejeté les offres inéquitables.

Pour les personnes ayant pris une collation

riche en glucides, ce chiffre était de 53%. Un fort apport protéique rend donc le sujet plus tolérant et indulgent. De même, un régime chargé en glucides mène à des décisions rigides et intransigeantes.

Cette différence de comportement serait causée par la molécule de tyrosine. C'est un acide aminé présent dans les protéines qui est responsable de la production de dopamine.

Un apport protéique important augmente le taux de tyrosine dans le sang et déclenche une forte production de dopamine. Cette substance chimique est un neurotransmetteur impliqué dans les mécanismes de motivation et de prise de risques. Lorsque le cerveau sécrète des quantités importantes de dopamine, le comportement est influencé et nous devenons inconsciemment plus accommodants.

Nous prenons régulièrement des décisions qui reposent sur notre précédent repas. Pour Soyoung Q. Park, ces comportements inconscients peuvent être liés à des vestiges de notre vie préhistorique. «Lorsque nous étions des chasseurs-cueilleurs, nous chassions en groupe.

Notre nourriture était composée pour une grande partie de protéines : les bêtes que nous avions chassées. Surtout, la pression sociale pour partager la nourriture était très forte. Manger ensemble une viande qui, de toute façon, allait se gâter, était une question de survie», explique-t-elle. «Mais lorsque nous avons commencé à nous sédentariser et à faire pousser des céréales (sources de glucides), cela a complètement changé non seulement nos pratiques alimentaires, mais aussi nos règles sociales. Si vous avez votre propre champ où vous travaillez d'arrache-pied pour subvenir à vos besoins nutritionnels, vous avez moins tendance à vouloir partager».